



**Biodiversité, implication citoyenne
et aménagement durable**

Action 2021 | 2023

**Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs de la
biodiversité dans l'aménagement du territoire**

**ATELIER 7 | La trame verte et bleue dans
l'aménagement des bourgs et villages
30 novembre 2023 | Tigy**



Cette opération est financée par la Région Centre-Val de Loire et par l'Union Européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.



Trame verte et bleue dans les projets d'aménagement des villes et villages

- QUIZ sur la biodiversité et les trames écologiques.
- Définitions et éléments théoriques.
- Atelier sur la commune de Tigy.
- Outils, démarches et références.
- Synthèse du cycle et échanges.

Qu'est-ce que la Trame Verte et Bleue ?

Une méthode
d'affichage public
respectueuse de
l'environnement

Une mesure du Grenelle
Environnement visant à
(re)constituer un réseau
écologique sur le
territoire français pour
préserver la biodiversité.

Des îlots de nature
reliés entre eux pour
que la faune et la flore
se développent et
circulent librement.

Qu'est-ce que la Trame Verte et Bleue ?

Une méthode
d'affichage public
respectueuse de
l'environnement

Une mesure du Grenelle
Environnement visant à
(re)constituer un réseau
écologique sur le
territoire français pour
préserver la biodiversité.

Des îlots de nature
reliés entre eux pour
que la faune et la flore
se développent et
circulent librement.

En France, combien d'hectares de milieux naturels et de terrains agricoles sont détruits chaque jour ?

50 ha

100 ha

165 ha

En France, combien d'hectares de milieux naturels et de terrains agricoles sont détruits chaque jour ?

50 ha

100 ha

165 ha

Tous les 10 ans, cela représente 600 000 ha, soit un département français en moyenne.

Chaque jour, depuis 20 ans dans notre région, les milieux naturels, agricoles ou forestiers perdent une surface équivalente à 14 terrains de foot, soit 102 553 m², environ 10 ha.



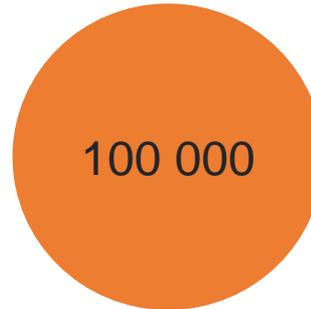
En 2020, en France, combien d'obstacles à l'écoulement des cours d'eau sont recensés ?

50 000

100 000

150 000

En 2020, en France, combien d'obstacles à l'écoulement des cours d'eau sont recensés ?



On dénombre en moyenne 1 ouvrage faisant obstacle à l'écoulement de l'eau tous les 4,16 km de linéaire de cours d'eau de métropole en 2023.

Les obstacles à l'écoulement peuvent avoir de multiples effets, cumulés ou cumulatifs, sur l'hydromorphologie, l'hydrologie et les températures ou encore la libre circulation des espèces au sein des rivières et donc ainsi sur la qualité, la disponibilité et l'accessibilité des habitats qu'elles proposent, impactant alors la biodiversité.



À votre avis, combien de kilomètres de haie disparaissent chaque année en France ?

200 km

5 000 km

10 000 km

20 000 km

À votre avis, combien de kilomètres de haie disparaissent chaque année en France ?

200 km

5 000 km

10 000 km

20 000 km

3 000 km sont replantés chaque année grâce à des soutiens financiers, des appels à projets.

Tout l'intérêt d'un document d'urbanisme est de protéger ces linéaires de haie pour éviter de les arracher.

<https://www.eau-seine-normandie.fr/eau-dans-les-documents-d-urbanisme-webinaire>



À votre avis, quels objectifs peut remplir une haie en termes de gestion de l'eau ?

Lutter contre
l'érosion

Lutter contre le
ruissellement

Favoriser la
biodiversité

Lutter contre les
inondations

Lutter contre le
dessèchement des sols



À votre avis, quels objectifs peut remplir une haie en termes de gestion de l'eau ?

Lutter contre
l'érosion

Lutter contre le
ruissellement

Favoriser la
biodiversité

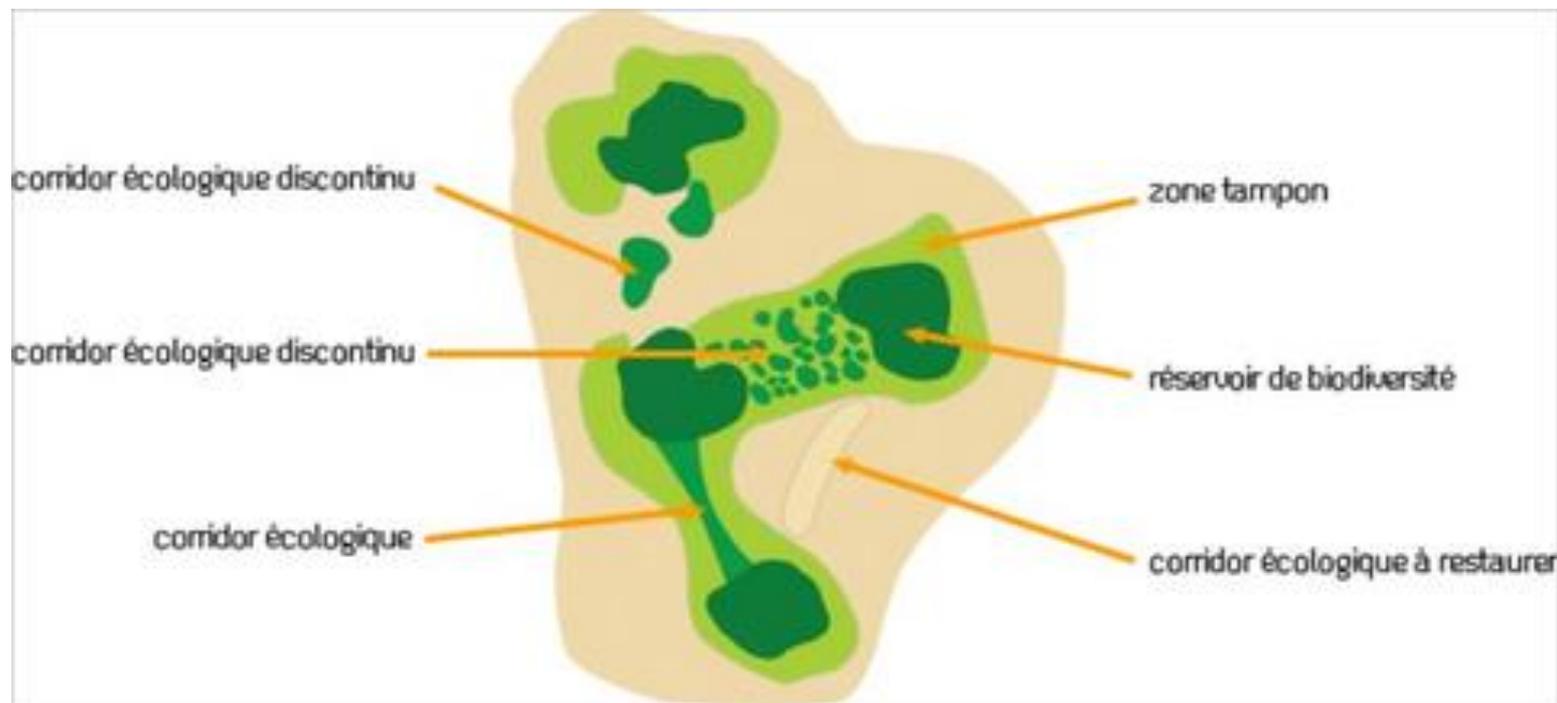
Lutter contre les
inondations

Lutter contre le
dessèchement des sols

Qu'est-ce que la Trame Verte et Bleue ?

La trame verte et bleue issue du Grenelle de l'environnement, politique phare s'appuyant sur les principes de l'écologie du paysage. Elle vise à maintenir et rétablir des continuités écologiques pour conserver la biodiversité. Son principal intérêt est de permettre à tous les échelons, de la région à la commune de s'interroger sur la configuration du paysage pour mieux gérer la biodiversité.

Son but n'est pas de sanctuariser des espaces mais d'enrayer le déclin de la biodiversité, au travers de la prévention et de la restauration des continuités écologiques.



Les éléments de la trame verte et bleue

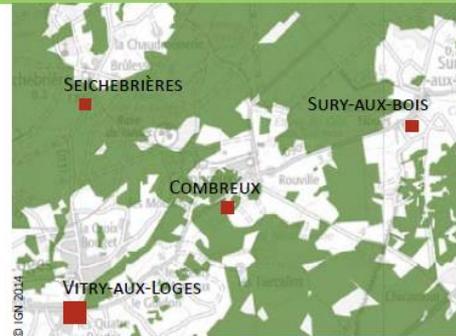
Qu'est-ce que la Trame Verte et Bleue ?

Le dispositif est fondé sur la reprise au niveau régional des orientations stratégiques nationales qui s'inscrivent dans un réseau écologique pan-européen (REP). L'élément majeur est le schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

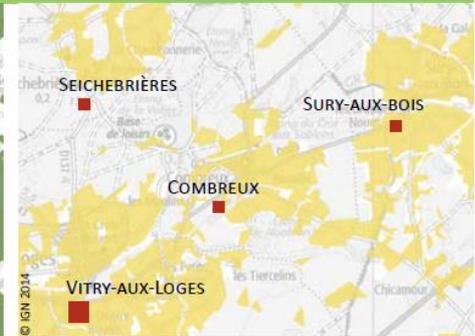
TRAME VERTE



Il s'agit de l'ensemble des espaces naturels terrestres, tels que les forêts, prairies, clairières, landes...



Sous-trame des espaces boisés

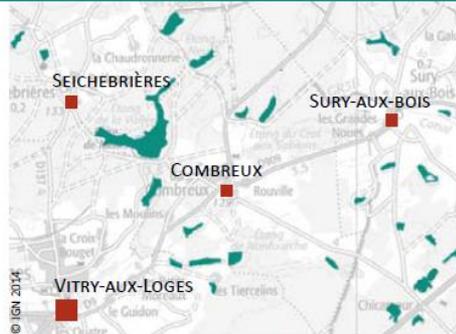


Sous-trame des milieux ouverts

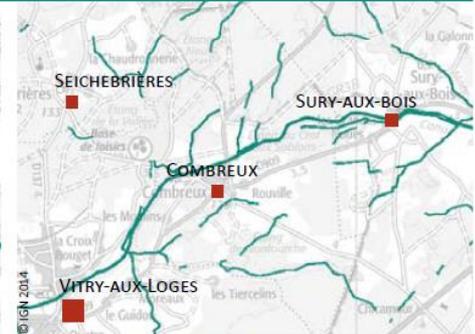
TRAME BLEUE



Il s'agit de l'ensemble des espaces naturels aquatiques, tels que les zones humides, mares, étangs, rivières, canaux, petits cours d'eau...

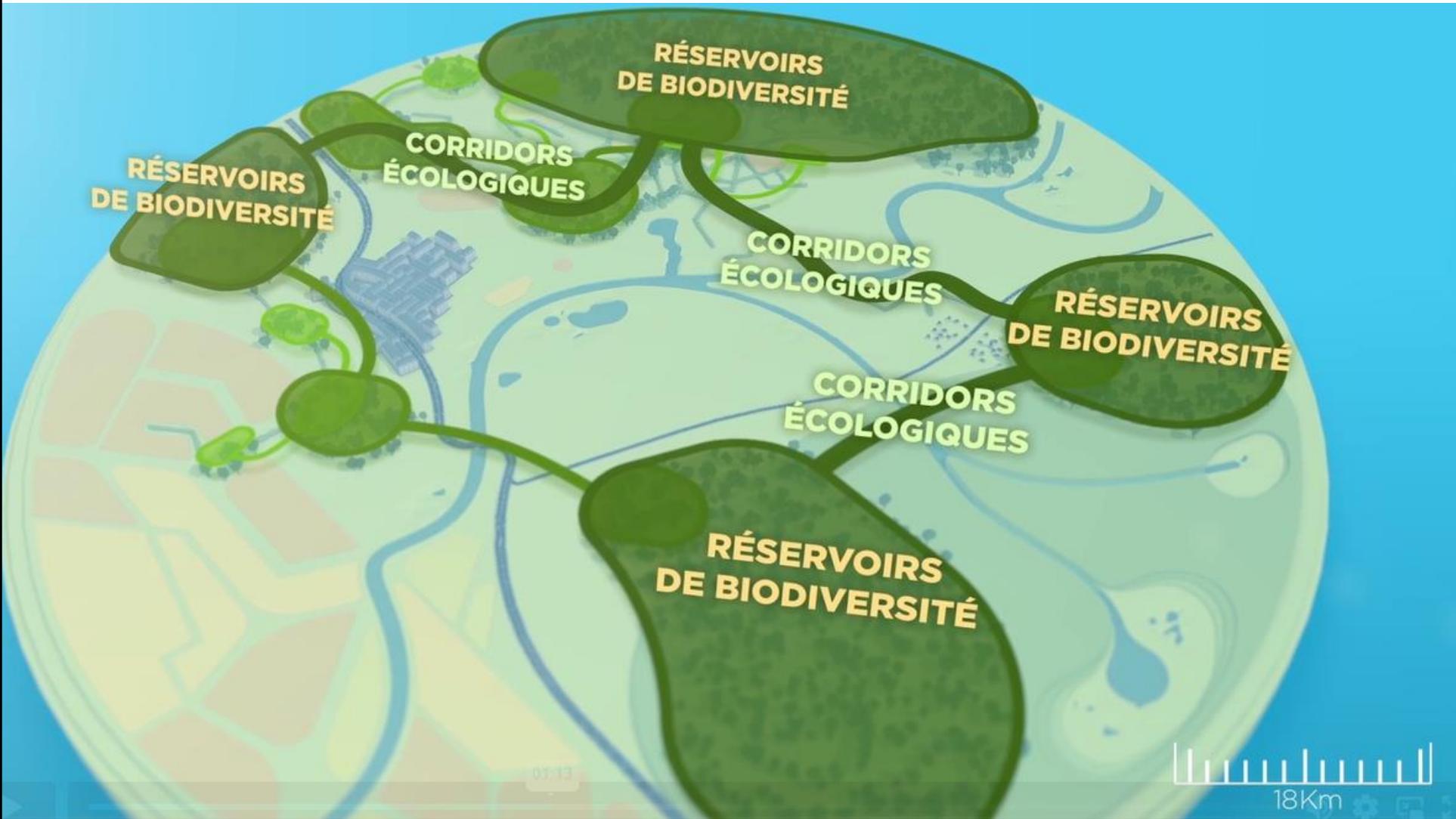


Sous-trame des mares et étangs



Sous-trame des cours d'eau

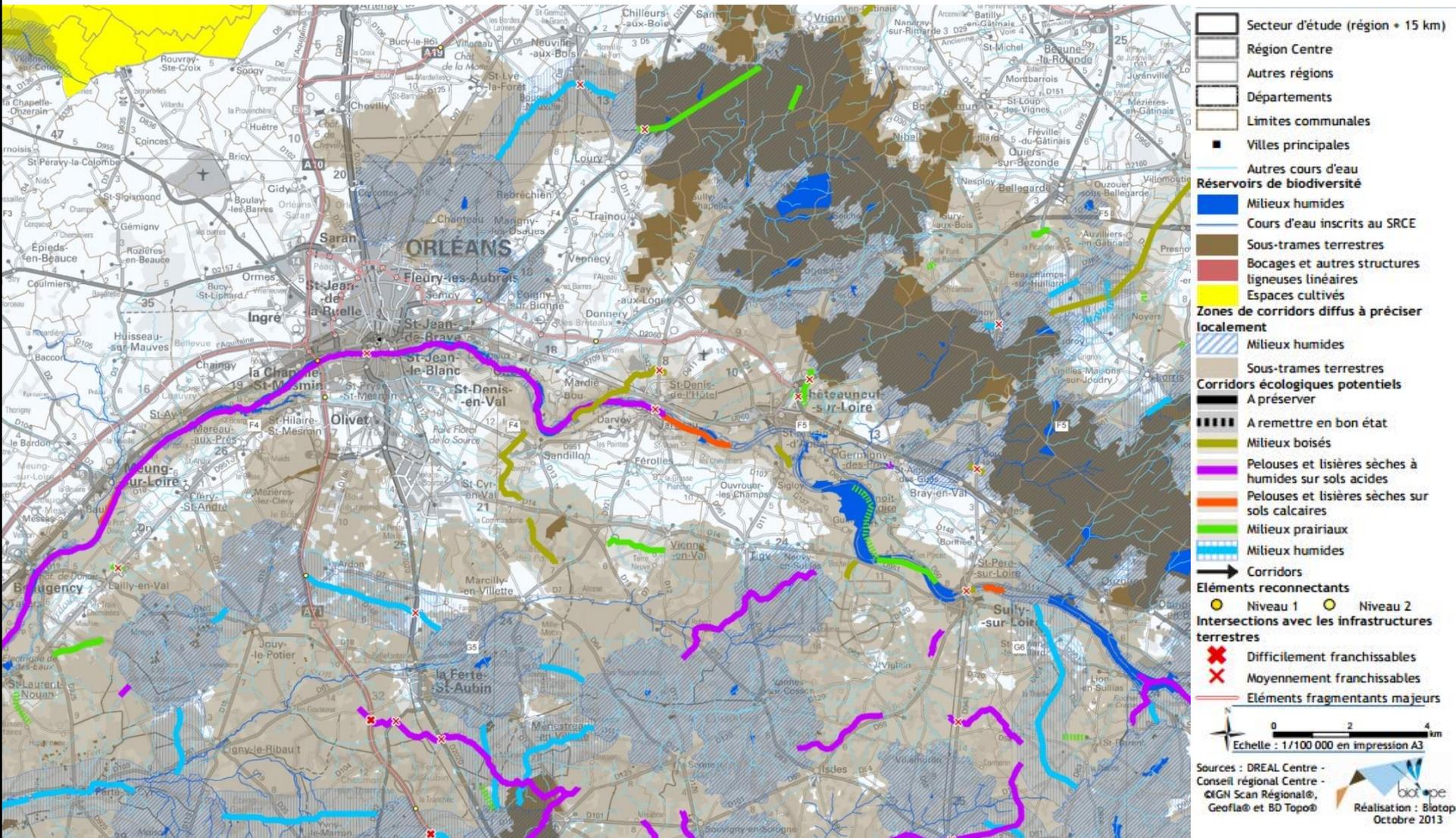
Dans le SCoT et le PLU, les espaces identifiés sont répartis selon différents degrés d'usages : des espaces à sanctuariser aux espaces à urbaniser sous conditions.



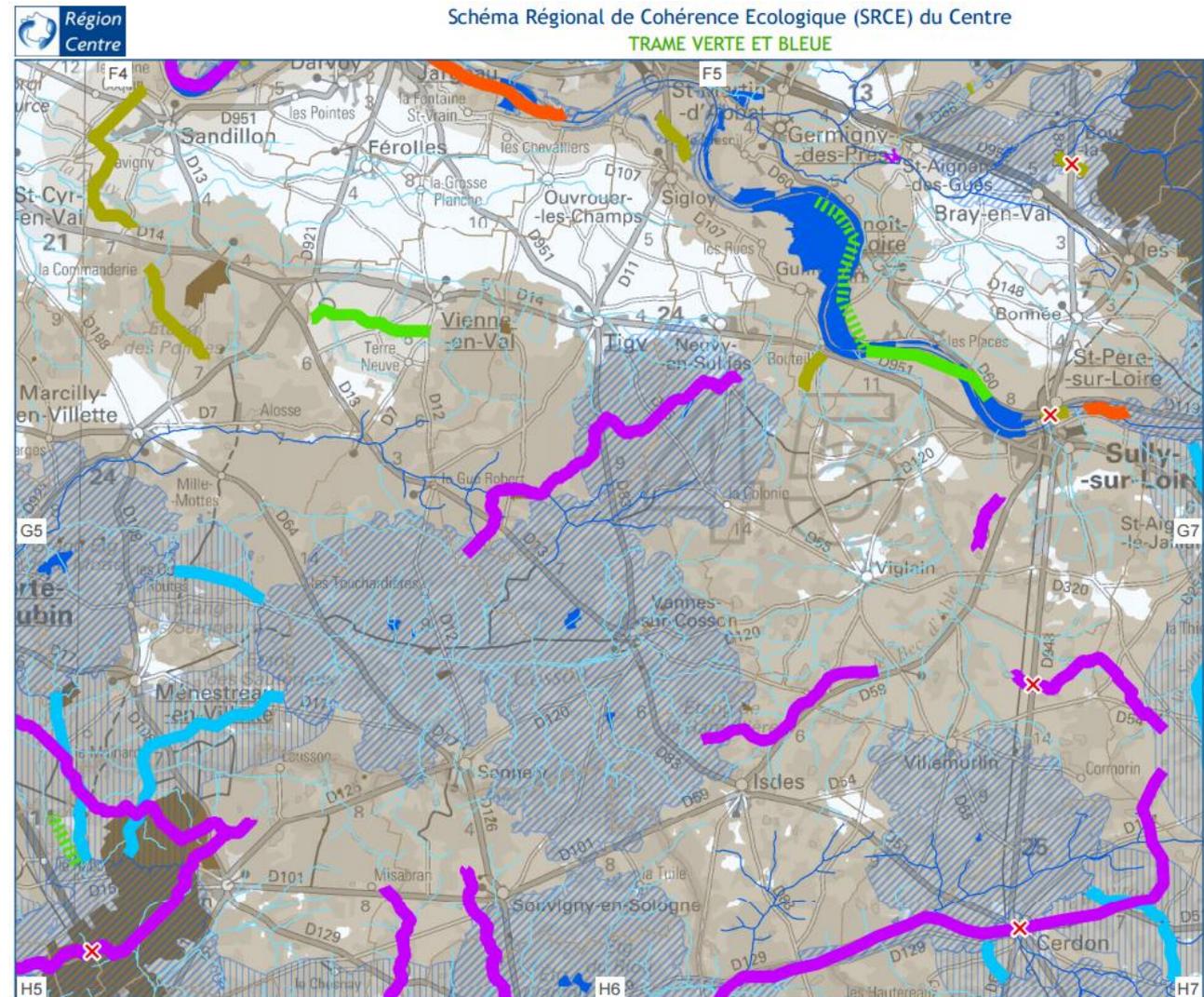
Film réalisé par ACE Aquitaine (Union régionale des CAUE d'Aquitaine)

Cette vidéo présente le concept des continuités écologiques, en s'appuyant sur les besoins des espèces et leur cycle de vie. (Durée : 3.08 min)

SRCE du Centre-Val de Loire : bassin de vie d'Orléans (toutes sous-trames confondues)



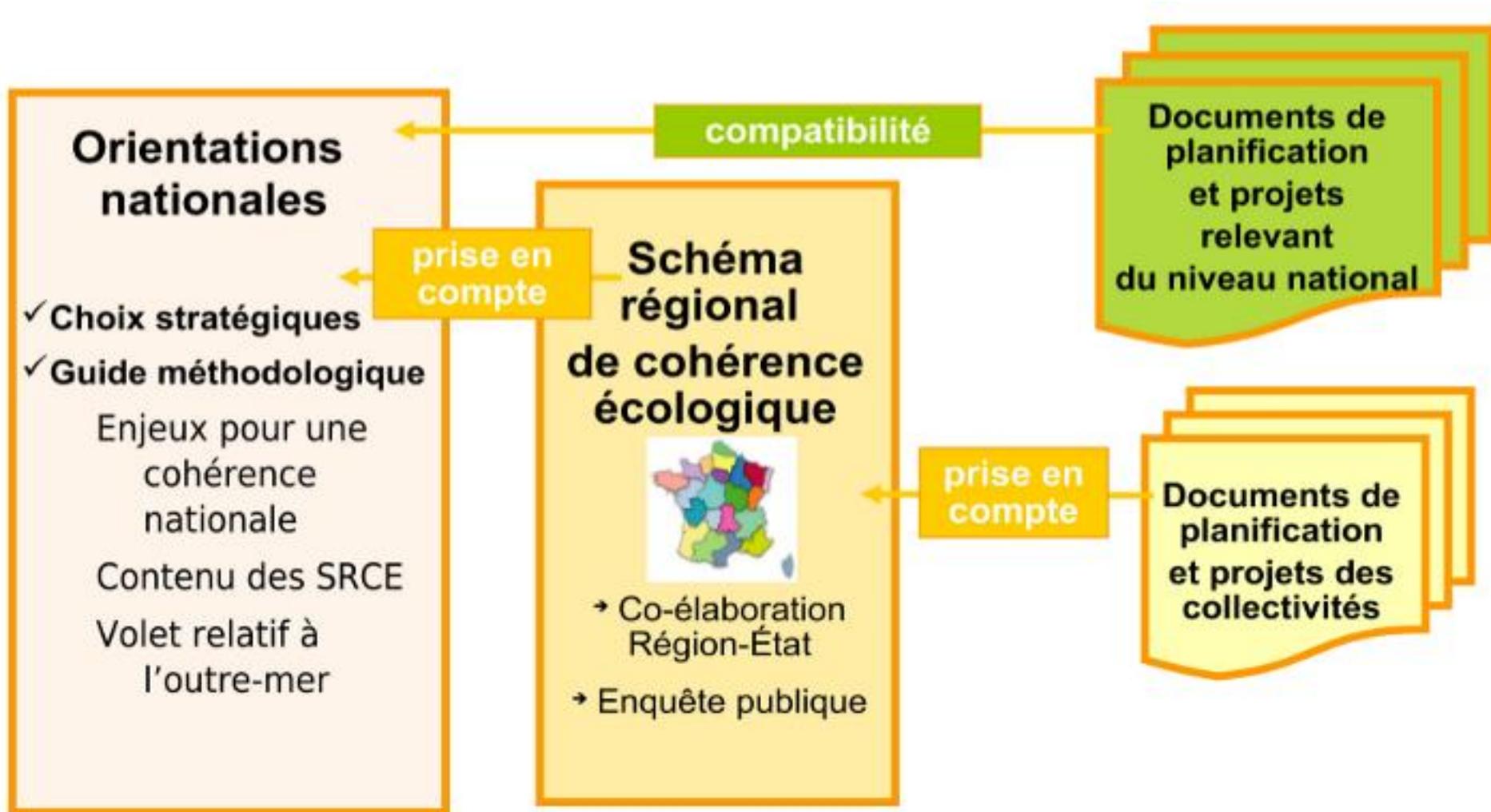
SRCE du Centre-Val de Loire : bassin de vie d'Orléans / zoom autour de Tigy



- Secteur d'étude (région + 15 km)
- Région Centre
- Autres régions
- Départements
- Limites communales
- Villes principales
- Autres cours d'eau
- Réservoirs de biodiversité**
 - Milieux humides
 - Cours d'eau inscrits au SRCE
 - Sous-trames terrestres
 - Bocages et autres structures ligneuses
 - Espaces cultivés
- Zones de corridors diffus à préciser localement**
 - Milieux humides
 - Sous-trames terrestres
- Corridors écologiques potentiels**
 - A préserver
 - A remettre en bon état
 - Milieux boisés
 - Pelouses et tisières sèches à humides sur sols acides
 - Pelouses et tisières sèches sur sols calcaires
 - Milieux prairiaux
 - Milieux humides
 - Corridors
- Éléments reconnectants**
 - Niveau 1
 - Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
 - Difficilement franchissables
 - Moyennement franchissables
 - Éléments fragmentants majeurs

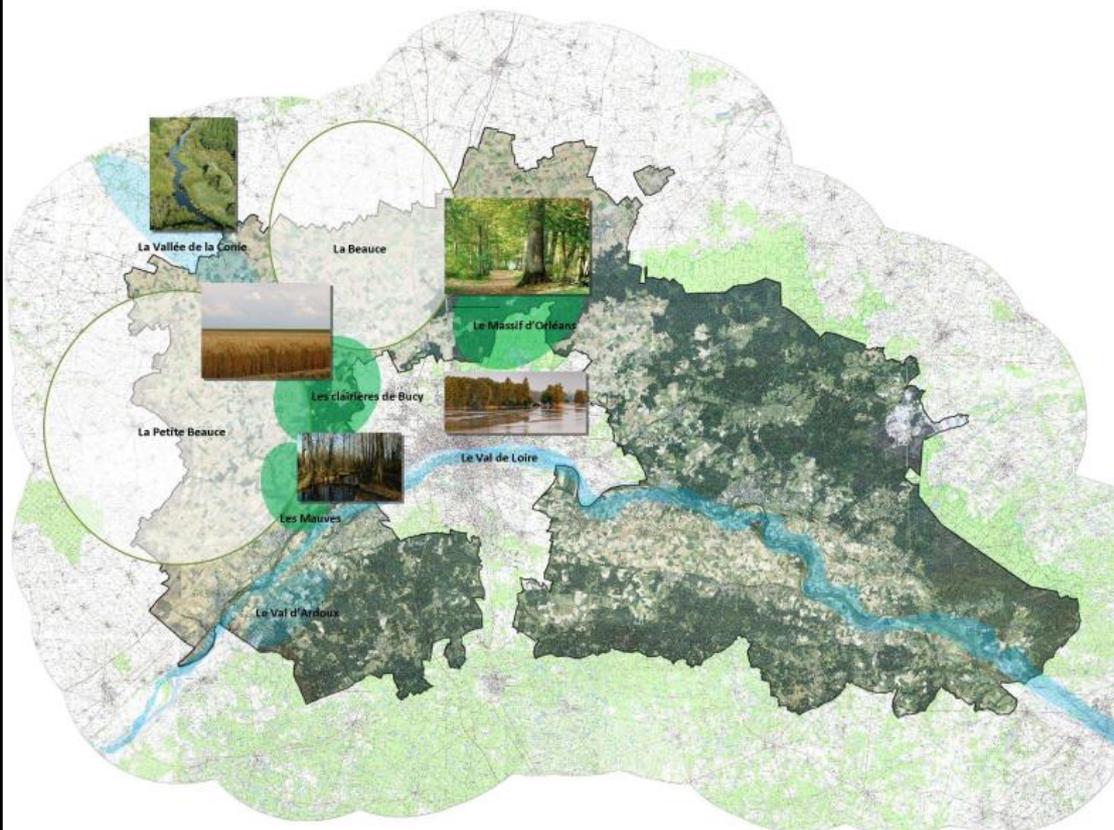
Echelle : 1/100 000 en impression A3

La mise en place de la trame verte et bleue, un dispositif à trois échelles emboîtées



La Trame Verte et Bleue du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

L'étude TVB a été réalisée sur le territoire en 2013-2014, en associant trois territoires : le Pays Forêt d'Orléans - Val de Loire, devenu aujourd'hui le PETR Forêt d'Orléans - Loire - Sologne, le Pays Loire Beauce, devenu aujourd'hui le PETR Loire Beauce et le Pays Sologne Val Sud, aujourd'hui dissout.



L'étude comprend un **diagnostic**, avec une **cartographie des milieux**, un **guide de recommandations** et un **programme d'actions** à mettre en œuvre.

Les actions à initier sur le PETR s'articulent autour de 4 grands axes :

- amélioration de la connaissance,
- préservation et restauration,
- gestion et aménagement du territoire,
- communication et sensibilisation.

La Trame Verte et Bleue du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

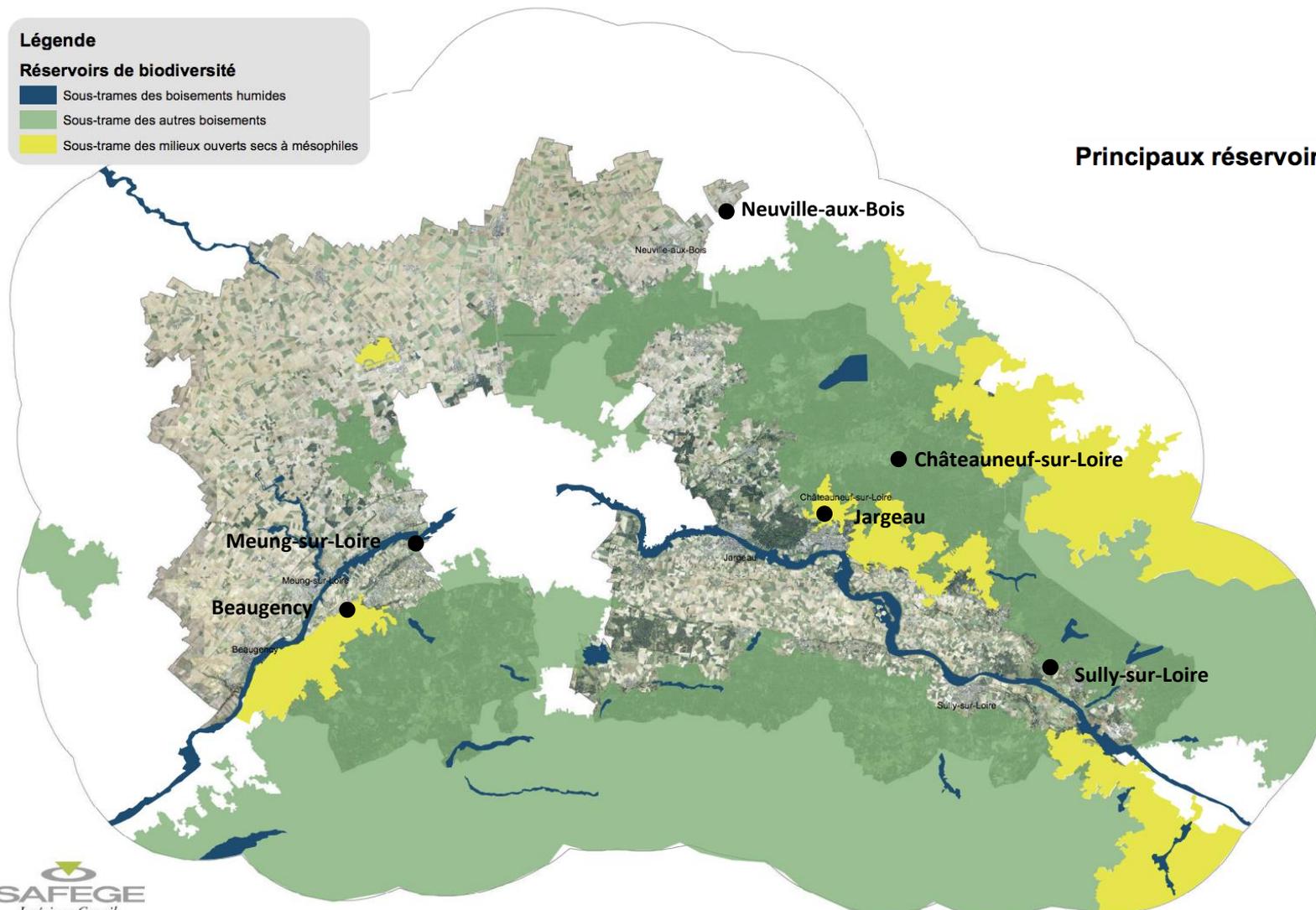
Légende

Réservoirs de biodiversité

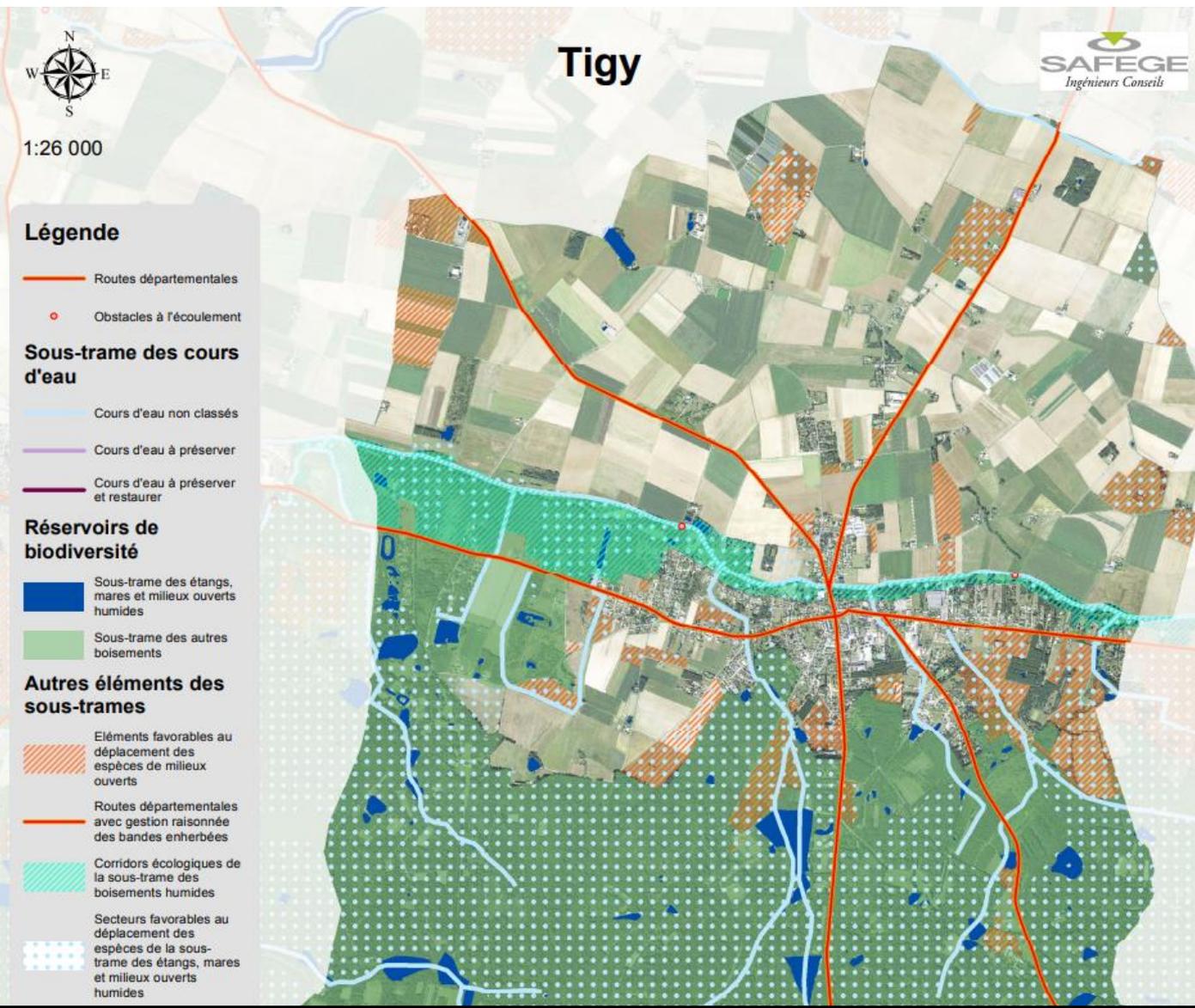
- Sous-trame des boisements humides
- Sous-trame des autres boisements
- Sous-trame des milieux ouverts secs à mésophiles

Principaux réservoirs de biodiversité

1:250 000



La Trame Verte et Bleue du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne



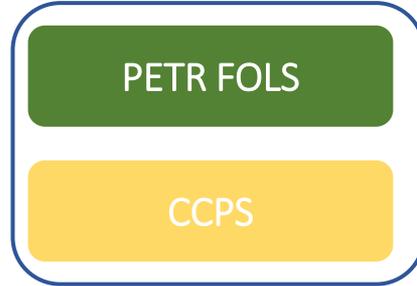
La Trame Verte et Bleue du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Action	2014	2015				2016				2017				2018				2019				Niveau priorité
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
1 IBC																						1
2 Connaissances Massif d'Orléans																						2
3 Diagnostics de biodiversité et MAE																						2
4 Interactions pratiques - biodiversité																						1
5 Corridors Forêt d'Orléans - Sologne																						2
6 Corridor Forêt d'Orléans - Bois de Bucy																						1
7 Certification PEFC																						3
8 Appel à projets innovants Sologne																						3
9 Restauration anciennes carrières																						2
10 Perméabilité canal d'Orléans																						2
11 ValMares																						1
12 Gestion espèces invasives																						2
13 Gestion écologique des espaces verts																						1
14 Charte pollution lumineuse																						2
15 TVB dans les ScoT et PLU																						0
16 Clauses dans les cahiers des charges																						3
17 Groupe TVB																						0
18 Indicateurs de suivi																						0
19 Equipements pédagogiques																						2
20 Actions de sensibilisation																						1

Figure 8 : Calendrier prévisionnel de mise en œuvre du plan d'actions



Initiative À vos ID collective autour de la biodiversité, participation citoyenne et aménagement durable de leur territoire



+



Sensibilisation des élus

Action 1 : Rando Bio

Visites de terrain et retours d'expériences

Action 2 : Biodiv' pratique

Outils, matériel pédagogique en lien avec TVB

Sensibilisation des habitants

Action 1 : Jardin de rues

Participation citoyenne au fleurissement de l'espace public.

Action 2 : Création d'un réseau d'habitants ambassadeurs de la biodiversité dans l'aménagement du territoire

Formation groupe habitants

Actions
en
2021
2022
2023



L'ensemble de ces projets a pour objectif de faciliter l'appropriation des questions de biodiversité par la population et les élus.

Quelle prise en compte et traduction concrète de la trame verte et bleue dans l'aménagement de nos bourgs ?

Préserver et remettre en bon état des continuités écologiques : agir à différents niveaux !



1. PASSAGES À FAUNE

Aménager des passages à faune (et à flore) au-dessus des autoroutes, des voies ferrées, des canaux mais également des passages à amphibiens sous les axes de circulation.



2. ARBRES EN VILLE

Valoriser la nature en ville en concevant des aménagements urbains qui intègrent des plantes locales et diversifiées : alignements d'arbres, haies, herbes folles aux pieds des arbres...



3. OUVERTURES DANS LES CLÔTURES

Dans son jardin ou sur un terrain, prévoir des ouvertures dans les clôtures pour laisser la possibilité à la petite faune (hérissons, crapauds...) de circuler.



4. BOCAGE

Maintenir ou restaurer des haies quand le maillage est dégradé ou inexistant ; conserver les vieux arbres creux qui abritent de nombreuses espèces...



5. EFFACEMENT D'OBSTACLES OU PASSES À POISSON

Engager l'effacement des obstacles sur les cours d'eau ou construire une passe à poisson si la suppression est impossible.



6. PAS JAPONAIS

Aménager des mares entre des plans d'eau éloignés pour permettre aux espèces animales et végétales de ces milieux de se déplacer et/ou aux populations de se développer.

Extrait de la plaquette "La Trame verte et bleue en France métropolitaine" - Ministère de L'Écologie - nov 2010



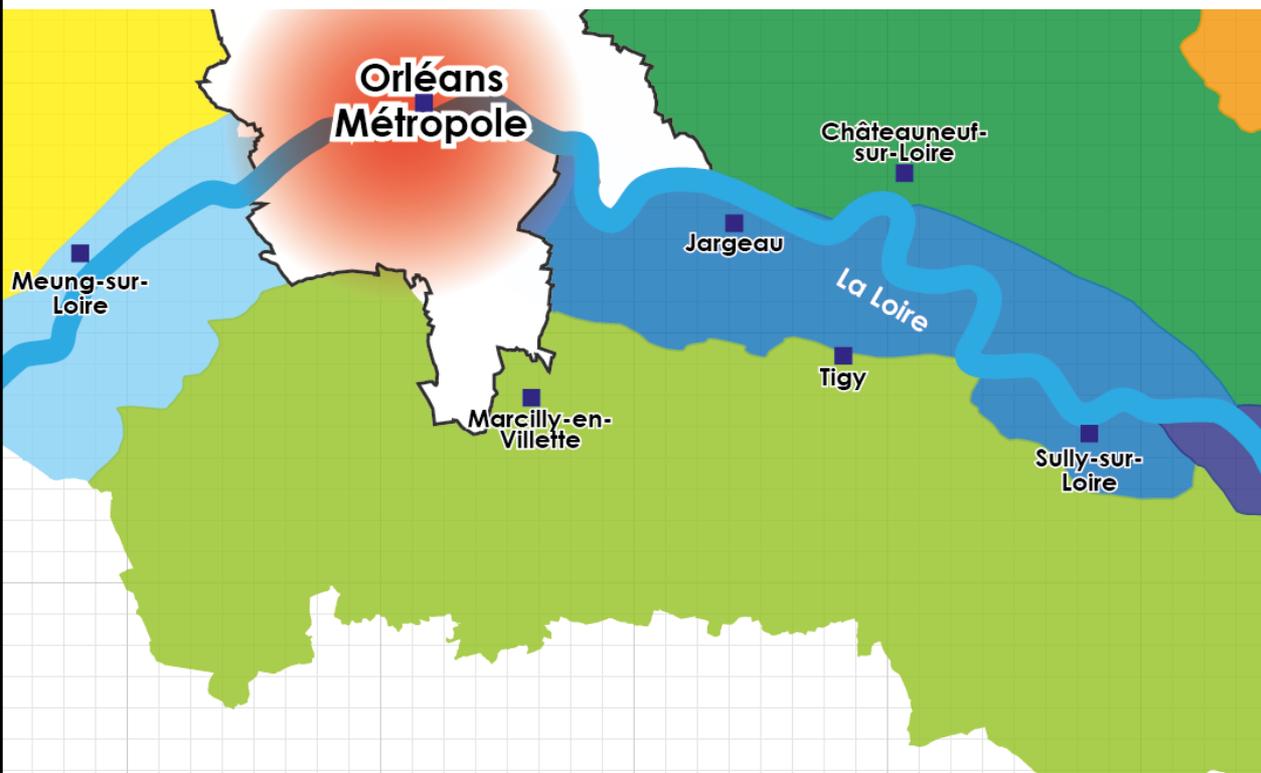
Nous vous proposons de travailler sur le village de Tigy. Par groupe.

**Quels aménagements pour préserver,
restaurer et accueillir la biodiversité
dans les bourgs ?**

MÉTHODOLOGIE

- 1 Analyser les documents du territoire et identifier les trames potentielles à préserver / restaurer.**
- 2 Proposer des solutions concrètes pour préserver et / ou restaurer la biodiversité à court et moyen terme.**
Moyens : mots-clés, dessins.
Mobiliser l'ensemble des ateliers précédents : formes urbaines, lisières, l'eau et le végétal en ville, architecture et biodiversité...
- 3 Synthèse des groupes.**
- 4 Synthèse de l'atelier et échanges avec la commune.**

Contexte naturel : entre val et forêt



Tigy est implantée sur le coteau sud de la vallée de la Loire.

Au sud du coteau, le territoire est marqué par plusieurs vallons et fossés du plateau de la forêt de Sologne.

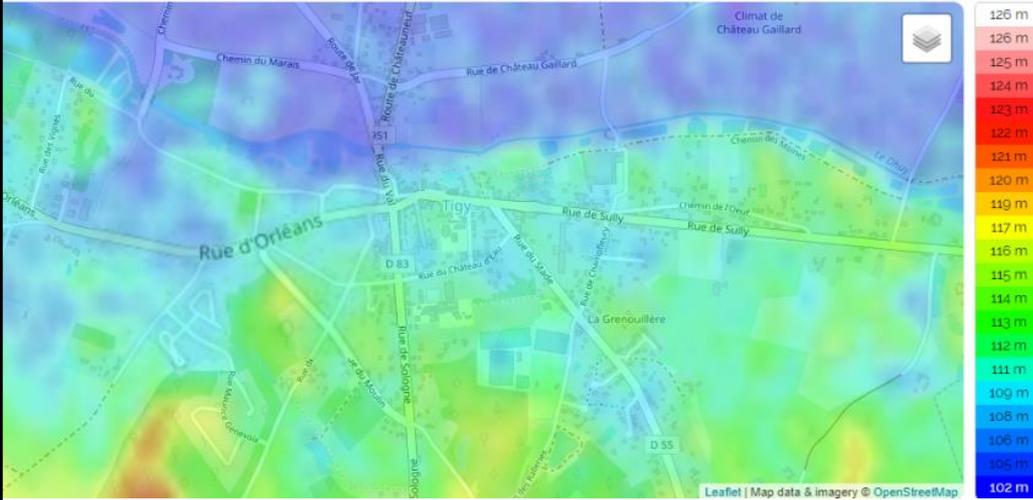
De nombreux étangs se trouvent sur le territoire communal.

Tigy est située à la croisée du val des Méandres et du plateau de la Sologne Orléanaise.

Les paysages

- Val sous Côteaux
- Val des Méandres
- Val Ouest
- Petite Beauce
- Plateau de la Sologne Orléanaise
- Forêt d'Orléans
- Orléans
- Gâtinais Sud Ouest

Contexte naturel : PPRI



L'ensemble nord de la commune, à la limite du cours d'eau le Leu, est cartographié par la préfecture du Loiret en zone inondable dans le plan de prévention des risques d'inondation en date de janvier 2015.

Cet espace, situé dans le val de Loire, est réglementé.

Pour la zone d'expansion de crue : de l'aléa faible à moyen à l'aléa très fort vitesse.

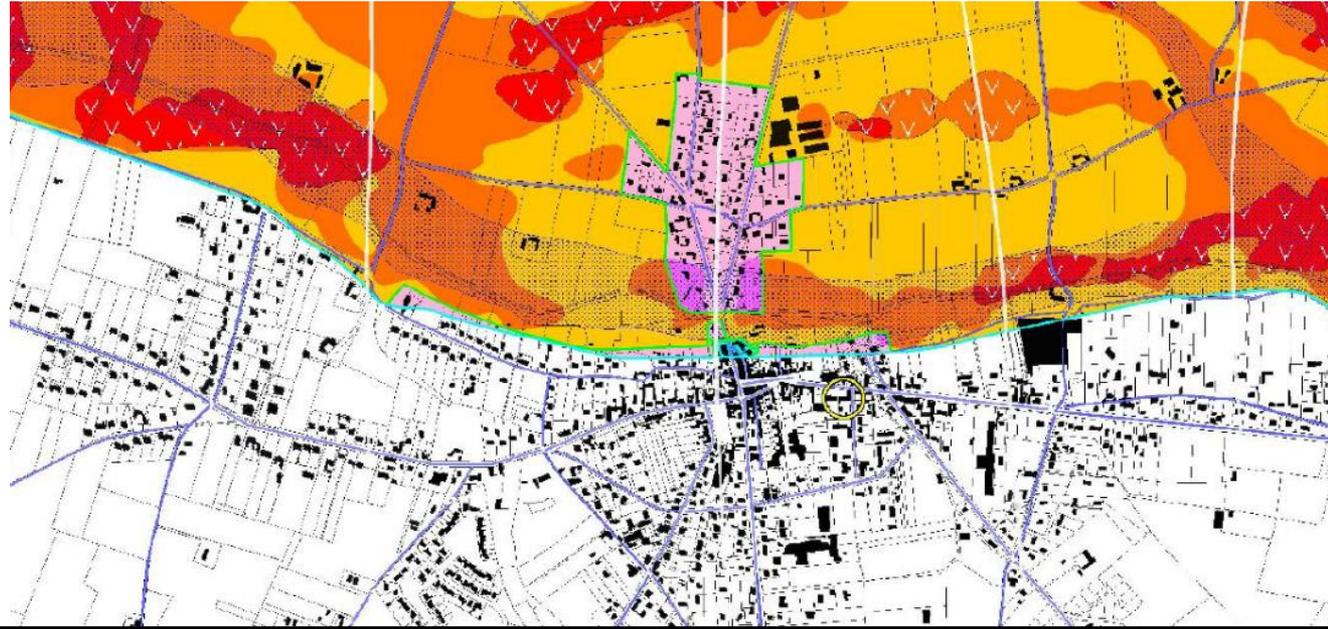
Pour la zone urbaine : de l'aléa faible à moyen à l'aléa fort hauteur.

Zone d'expansion de crue

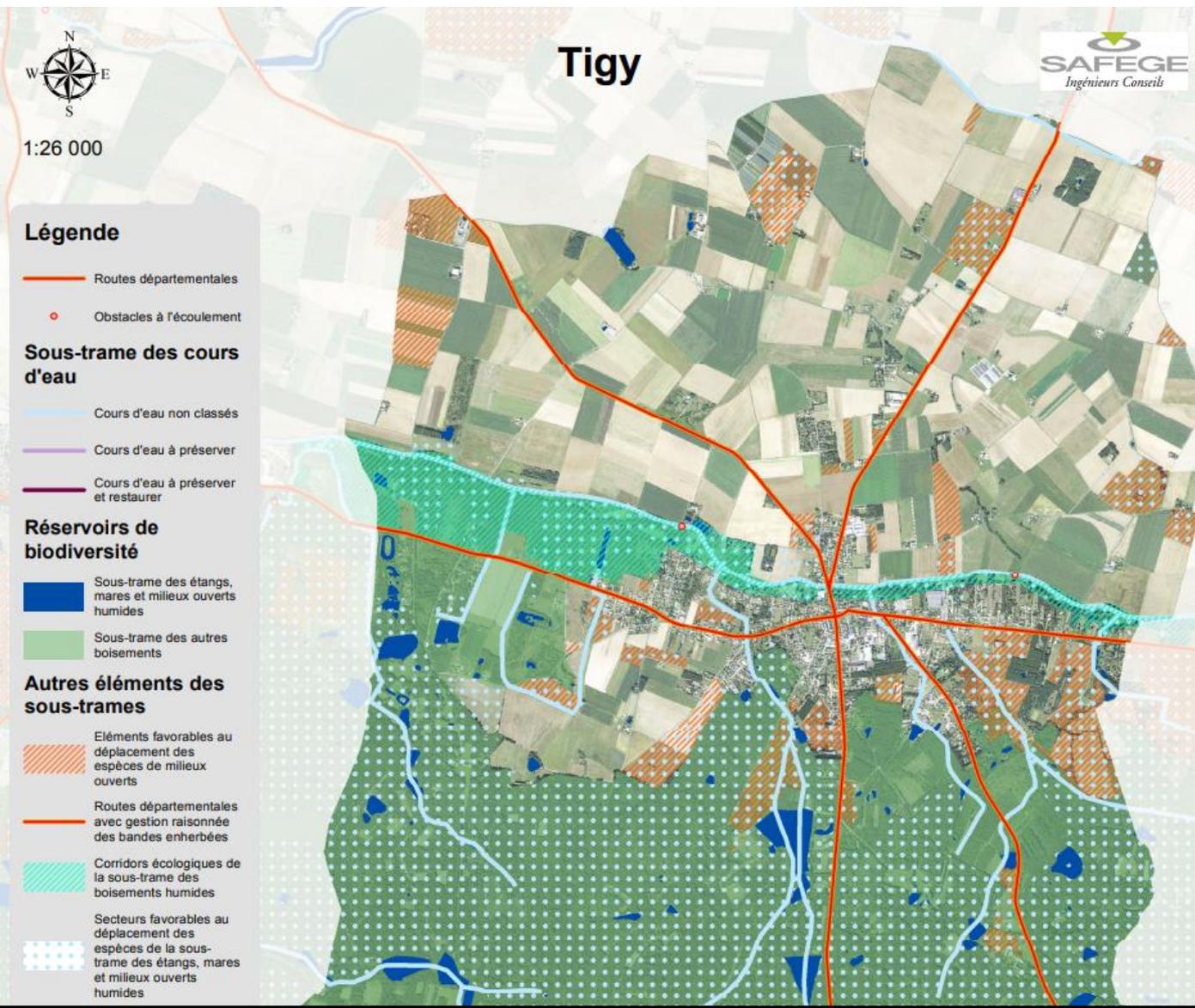
-  Aléa faible à moyen
-  Aléa fort hauteur
-  Aléa fort vitesse
-  Aléa très fort hauteur
-  Aléa très fort vitesse

Autre zone urbaine

-  Aléa faible à moyen
-  Aléa fort hauteur
-  Aléa fort vitesse
-  Aléa très fort hauteur
-  Aléa très fort vitesse



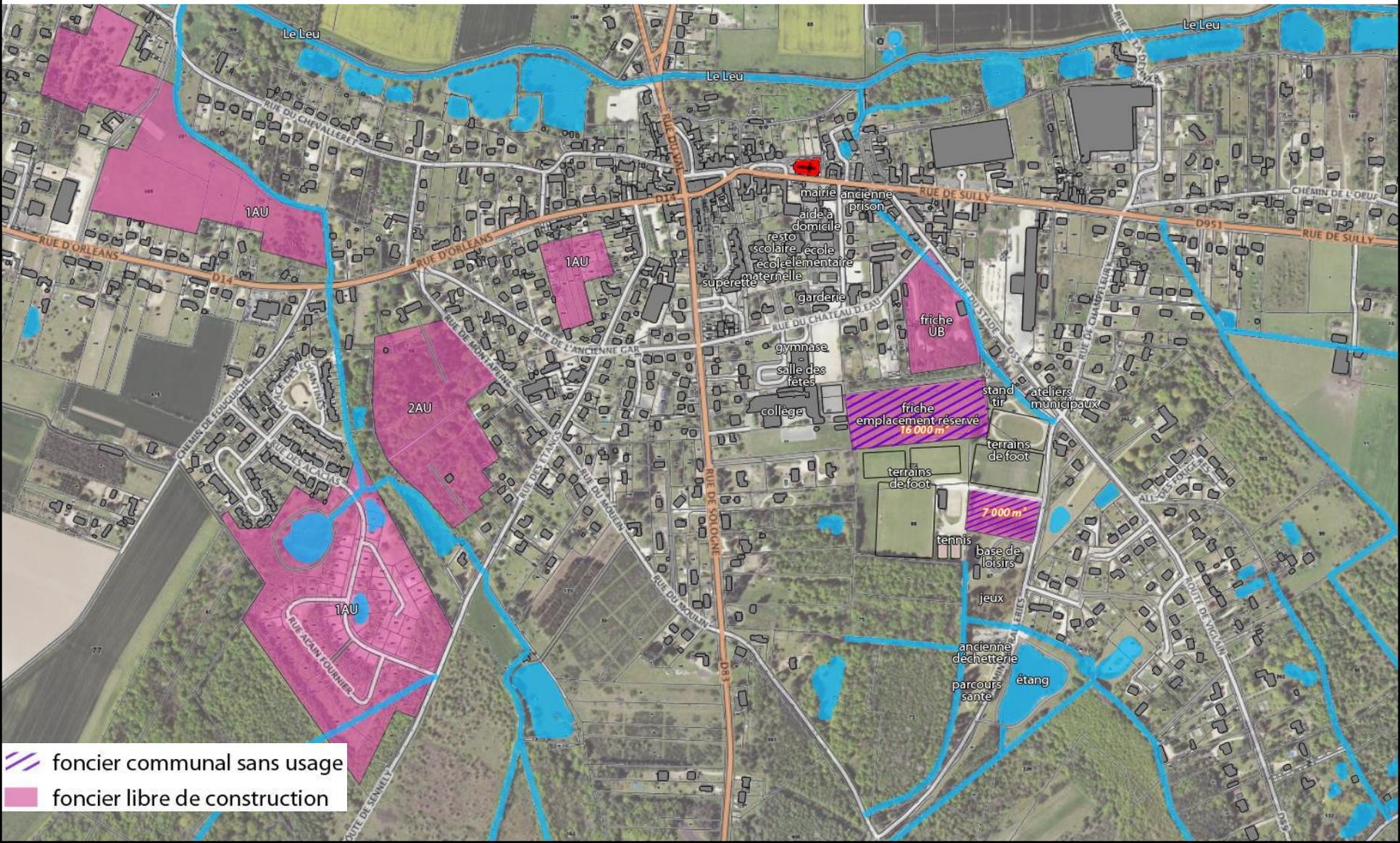
La Trame Verte et Bleue du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne



MÉTHODOLOGIE

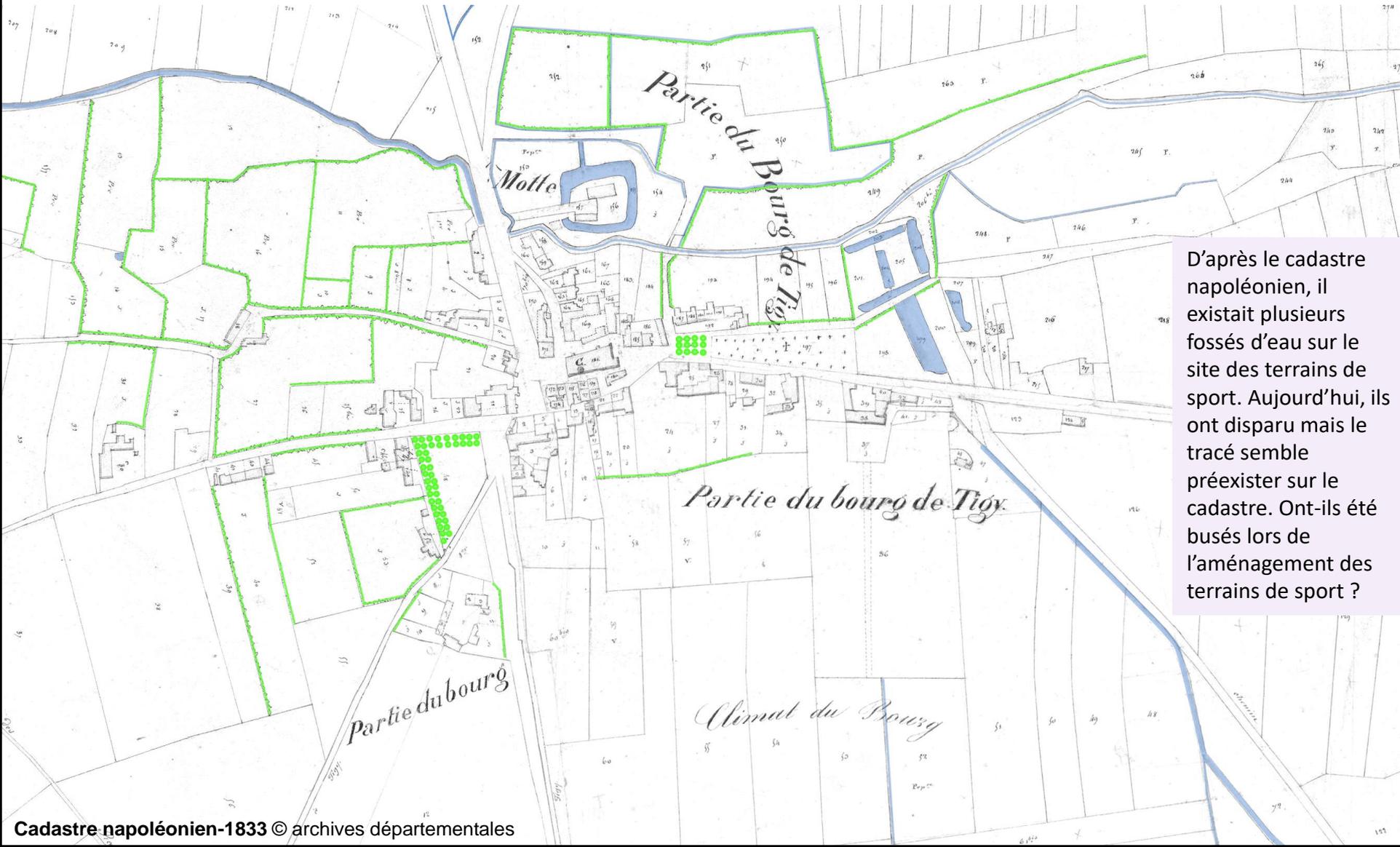
- 1 Analyser les documents du territoire et identifier les trames potentielles à préserver / restaurer.
- 2 **Proposer des solutions concrètes pour préserver et / ou restaurer la biodiversité à court et moyen terme.**
Moyens : mots-clés, dessins.
Mobiliser l'ensemble des ateliers précédents : formes urbaines, lisières, l'eau et le végétal en ville, architecture et biodiversité...
- 3 Synthèse des groupes.
- 4 Synthèse de l'atelier et échanges avec la commune.

Quelles trames vertes et bleues pour demain ?



/// foncier communal sans usage
■ foncier libre de construction

Contexte historique : réseau hydrographique et végétation



D'après le cadastre napoléonien, il existait plusieurs fossés d'eau sur le site des terrains de sport. Aujourd'hui, ils ont disparu mais le tracé semble préexister sur le cadastre. Ont-ils été busés lors de l'aménagement des terrains de sport ?

IGN 1950

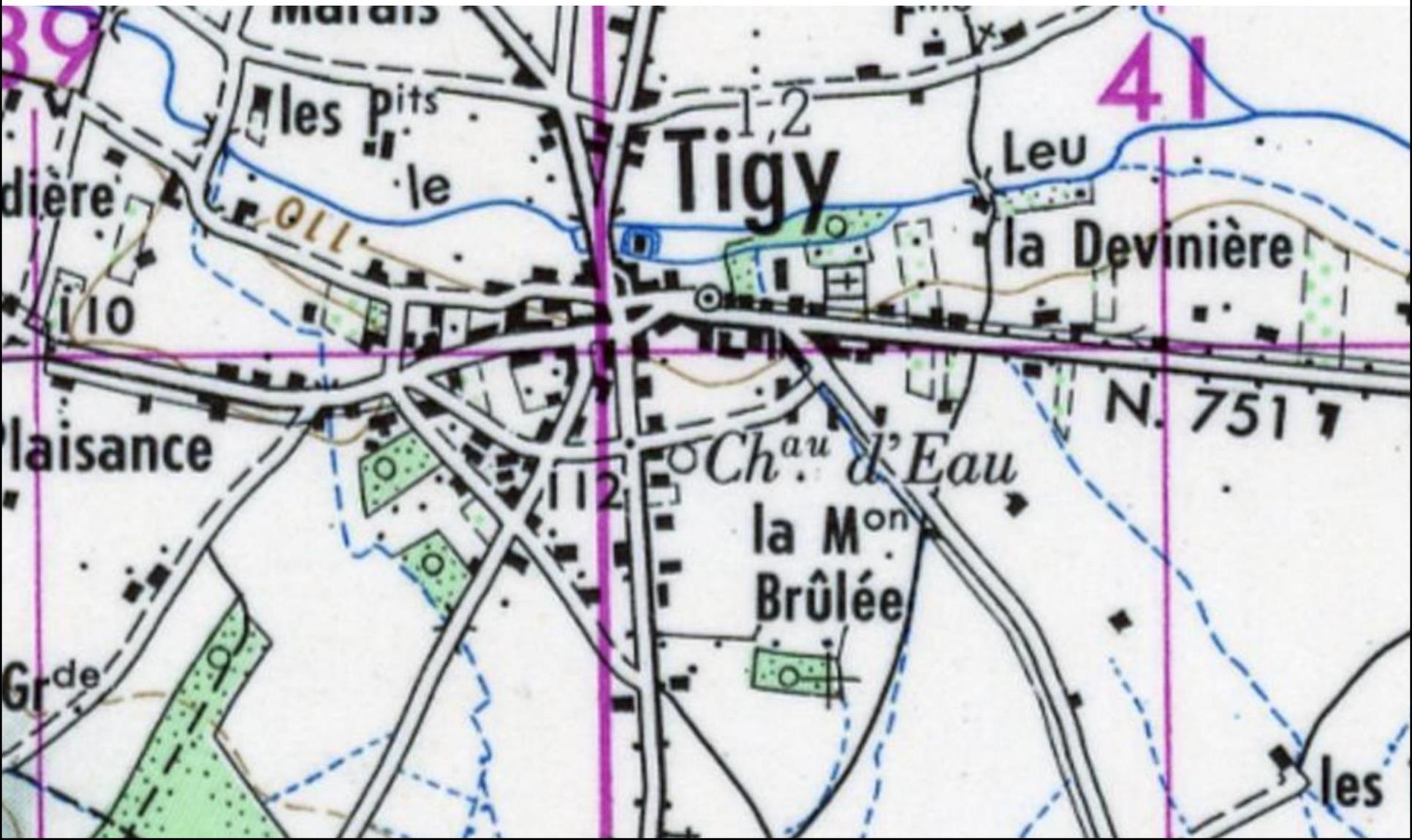


Photo aérienne 1950



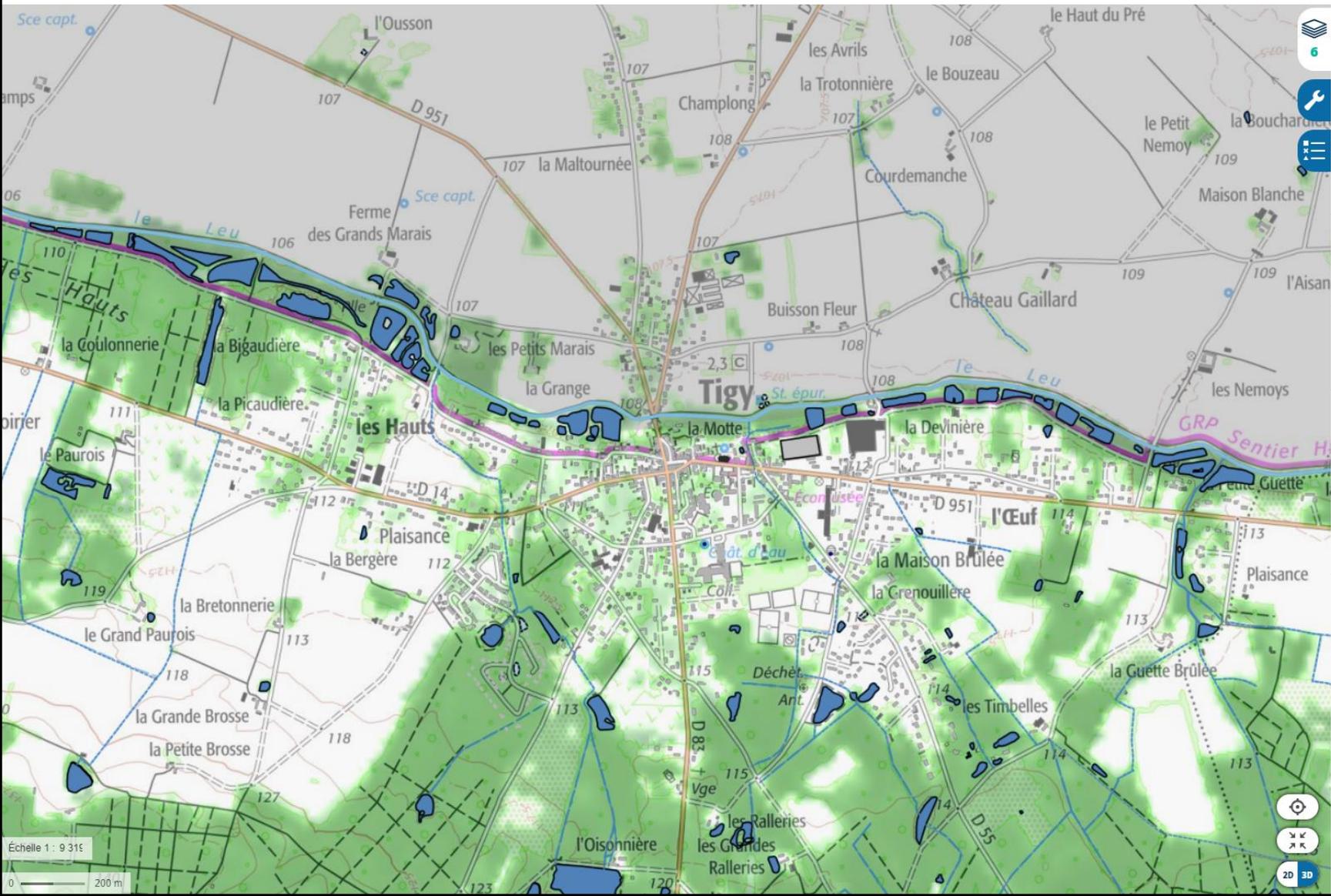
Photo aérienne 1975



Photo aérienne 2000



IGN 2021



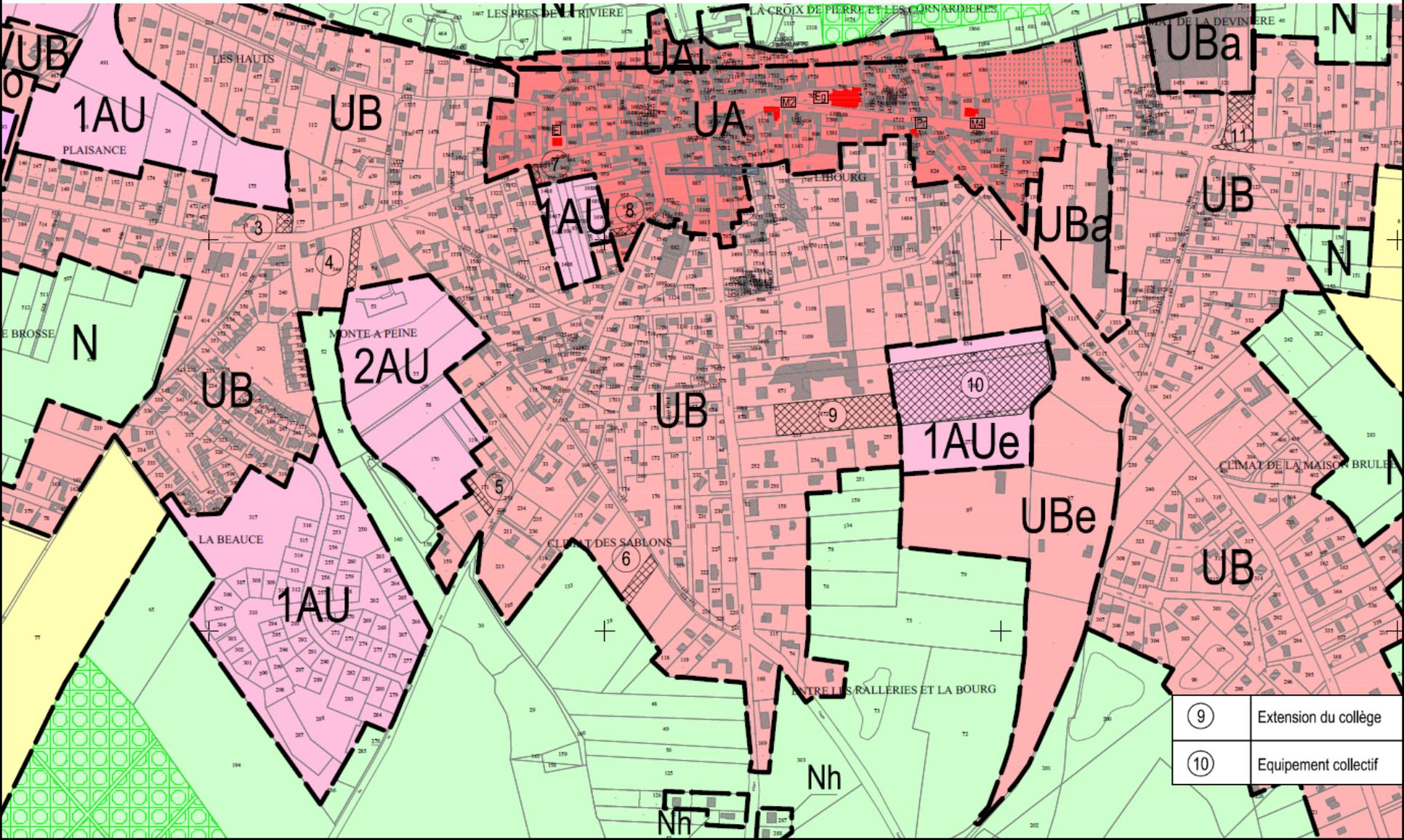
CARTE EN COURS

- 6
- Cours d'eau BCAE 2022
- Réseau hydrographique
- Mont-sur-Seine
- Sylvocorégions d'alluvions récentes
- Bâtiments
- Corine Land Cover - Taux de couvert arboré (2015)
- Chambord
- Cartes IGN classiques

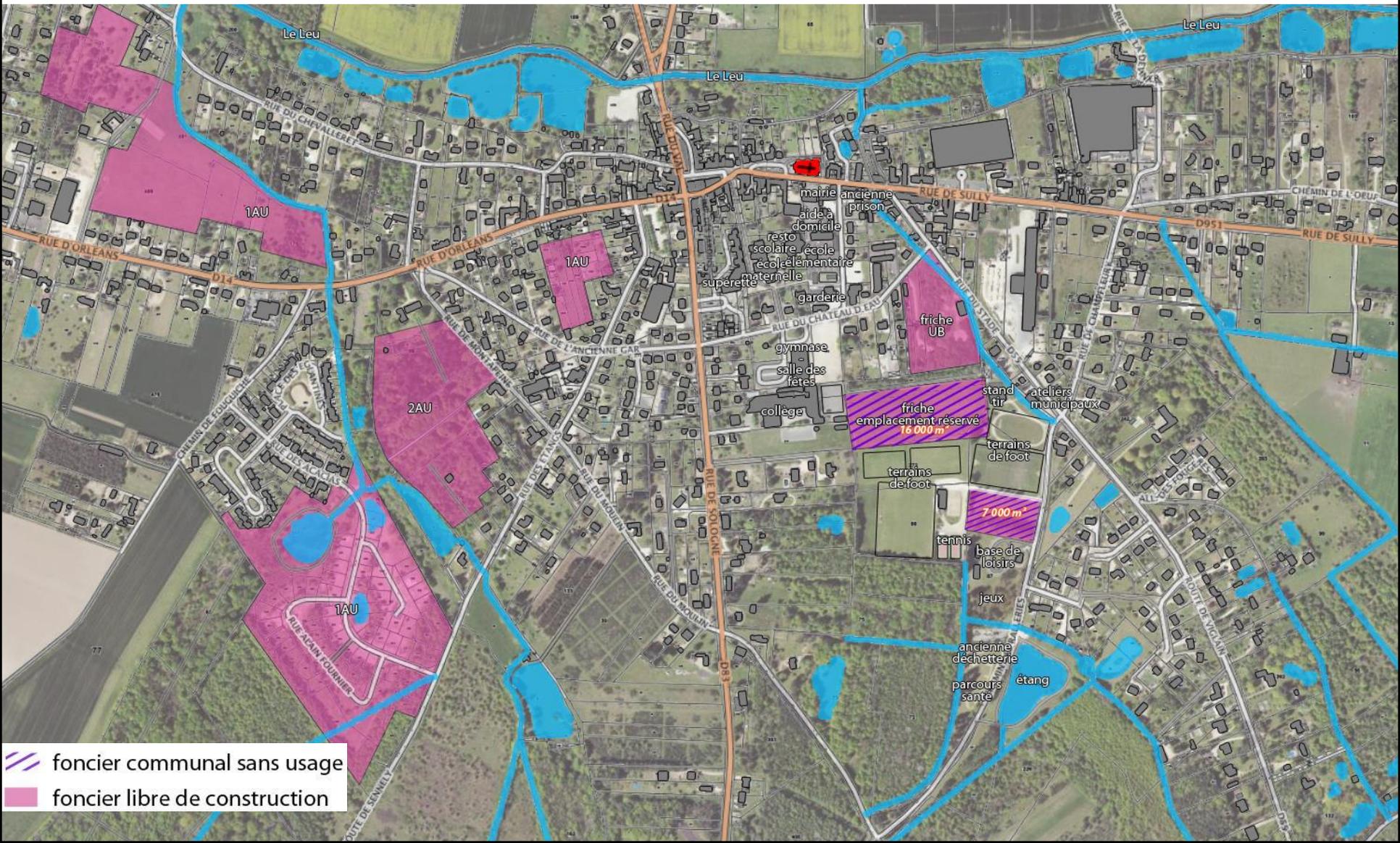
Navigation icons: Home, Previous, Next, Full Screen, 2D, 3D



PLU : zonage © ECMO approuvé le 9 septembre 2015



Parcelles libres de construction



 foncier communal sans usage
 foncier libre de construction



Quiz

Définitions - Éléments théoriques

Atelier

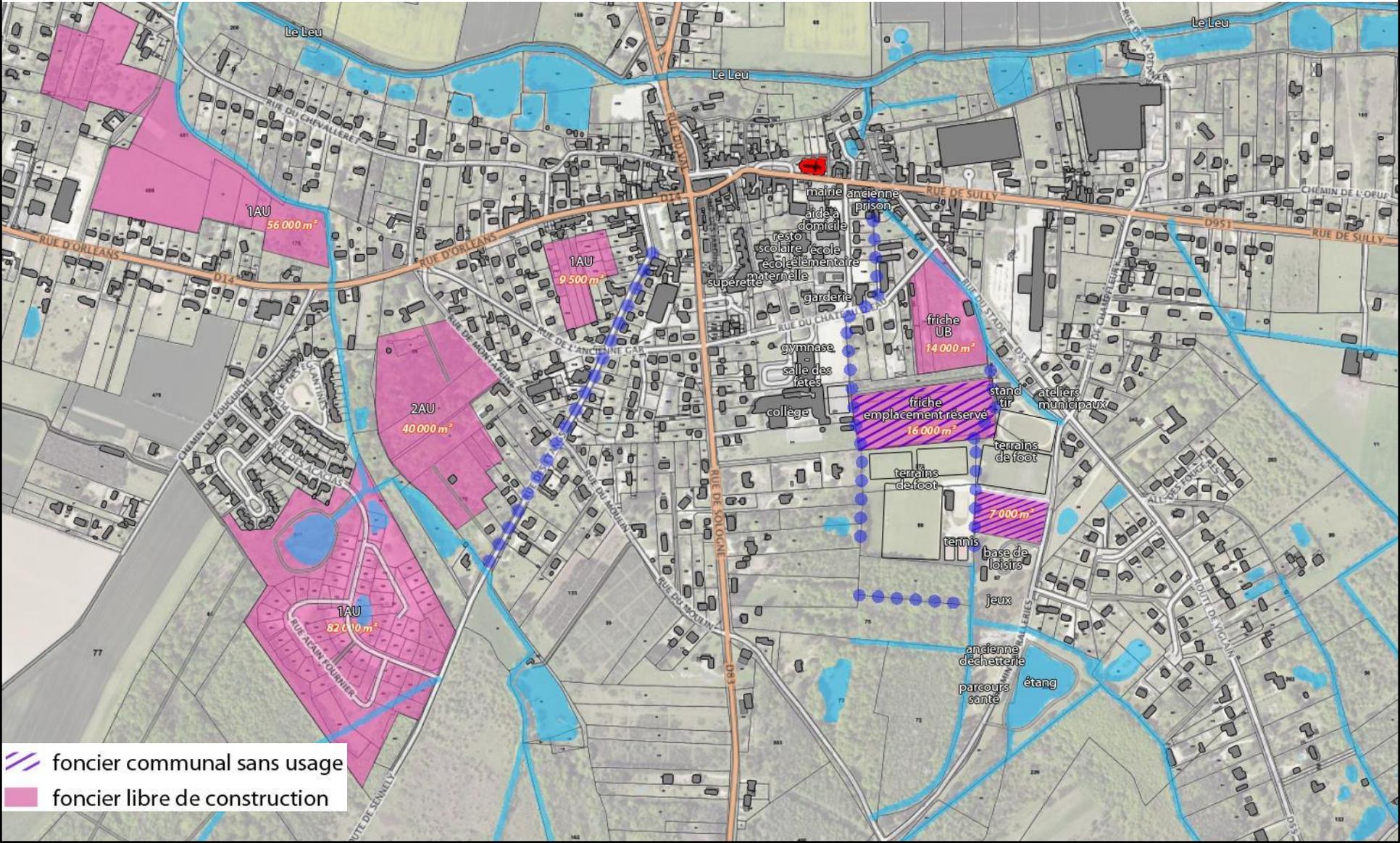
Outils - Démarches - Références

Synthèse - Échanges

Cours d'eau actuels et anciens fossés

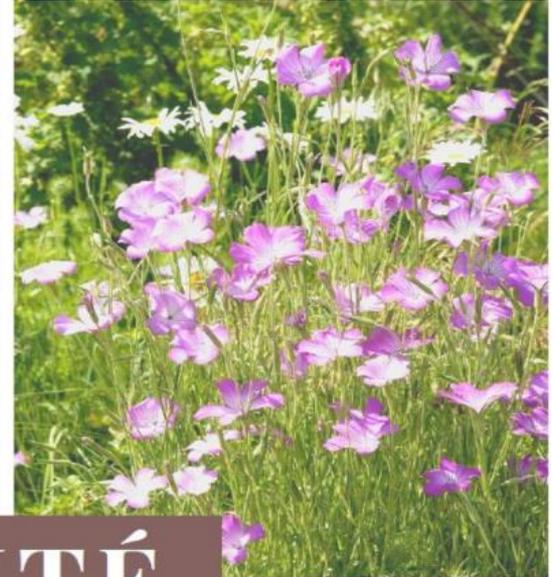
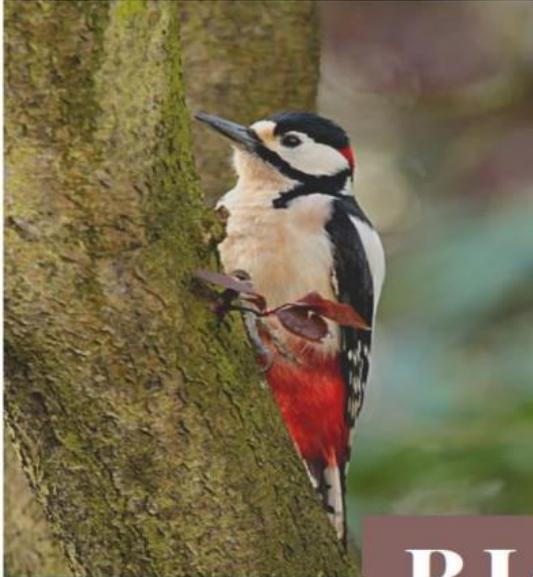


Parcelles libres de construction et réseau hydrographique



/// foncier communal sans usage
■ foncier libre de construction

Projets communaux



BIODIVERSITÉ



Projet communal sur le secteur sud

- Foyer rural
- Collège
- Futur gymnase communautaire
- Futur Village d'enfants
- Projet Plantations ARBRES
- Projet HAIE
- Foot - Tennis

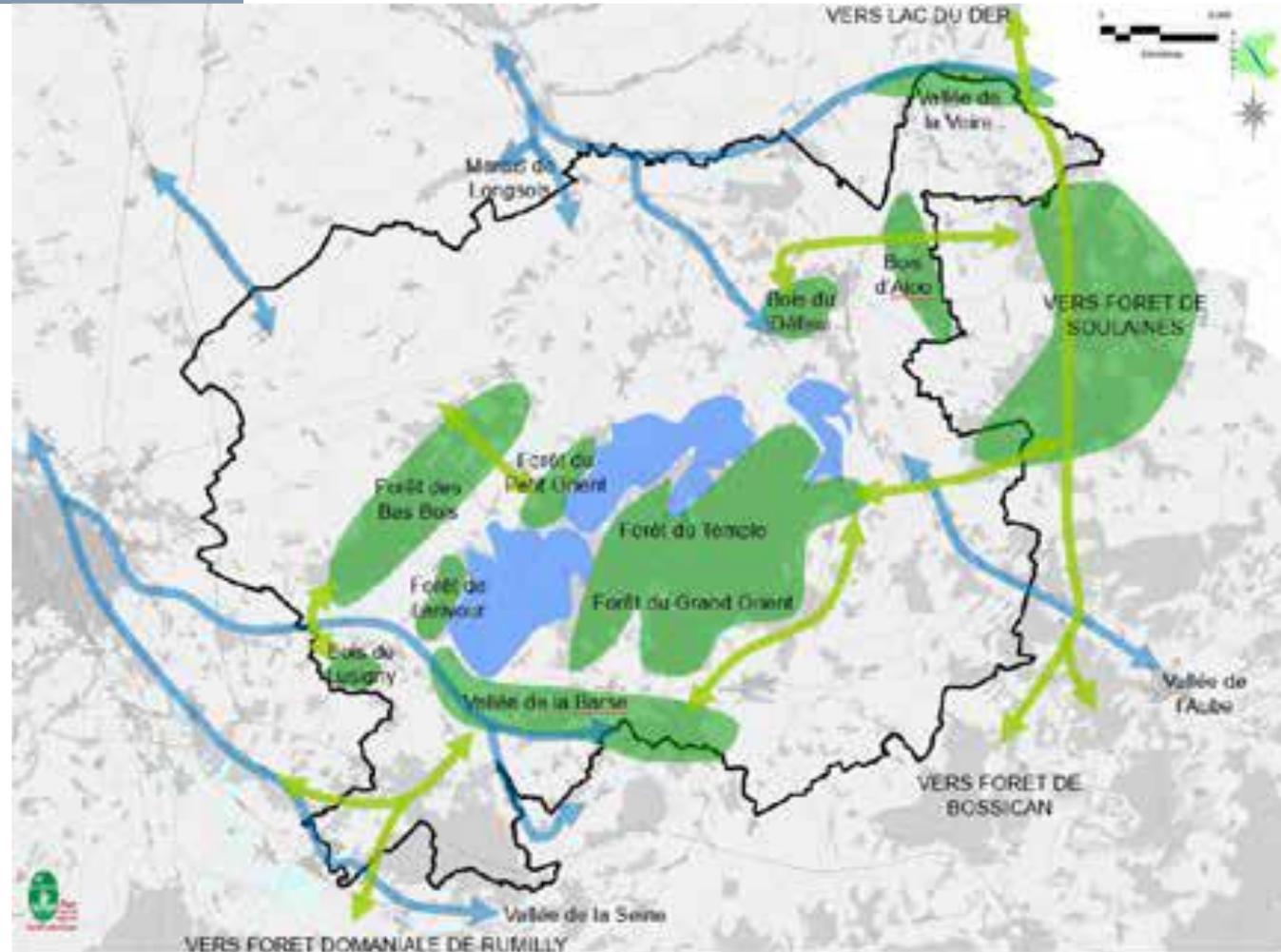


le SCoT | le rapport de présentation

SCoT DES TERRITOIRES DE L'AUBE

approuvé le 10/02/2020

« Au niveau local, des études trame verte et bleue ont été menées à différentes échelles de territoire, pour affiner la connaissance, identifier des continuités propres aux enjeux écologiques locaux par sous-trames, et nourrir les documents de planification stratégique et leur mise en œuvre. Ainsi, à l'échelle du SCoT de la région troyenne et du SCoT du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, un réseau de continuités écologiques a été déterminé et fait l'objet d'une prise en compte progressive dans le cadre des documents d'urbanisme locaux. »



SCoT DES TERRITOIRES DE L'AUBE

le SCoT | le DOO

-  Principaux cœurs de nature et ensembles formant réservoirs de biodiversité
-  Principaux corridors écologiques de la trame bleue (sous-trame humide et aquatique)
-  Principaux corridors écologiques de la trame verte (sous-trame forestière, sous-trame des milieux semi-ouverts et thermophiles, sous-trame prairiale et bocagère)

Réservoirs de biodiversité

-  Réservoirs de biodiversité

Obstacles

-  Route 3 premiers niveaux
-  Voie ferrée

Tâche urbaine tampon 50 mètres

Sous-trame Milieux humides et aquatiques

-  Cours d'eau
-  Surface en eau

Sous-trame Milieux semi-ouverts et thermophiles

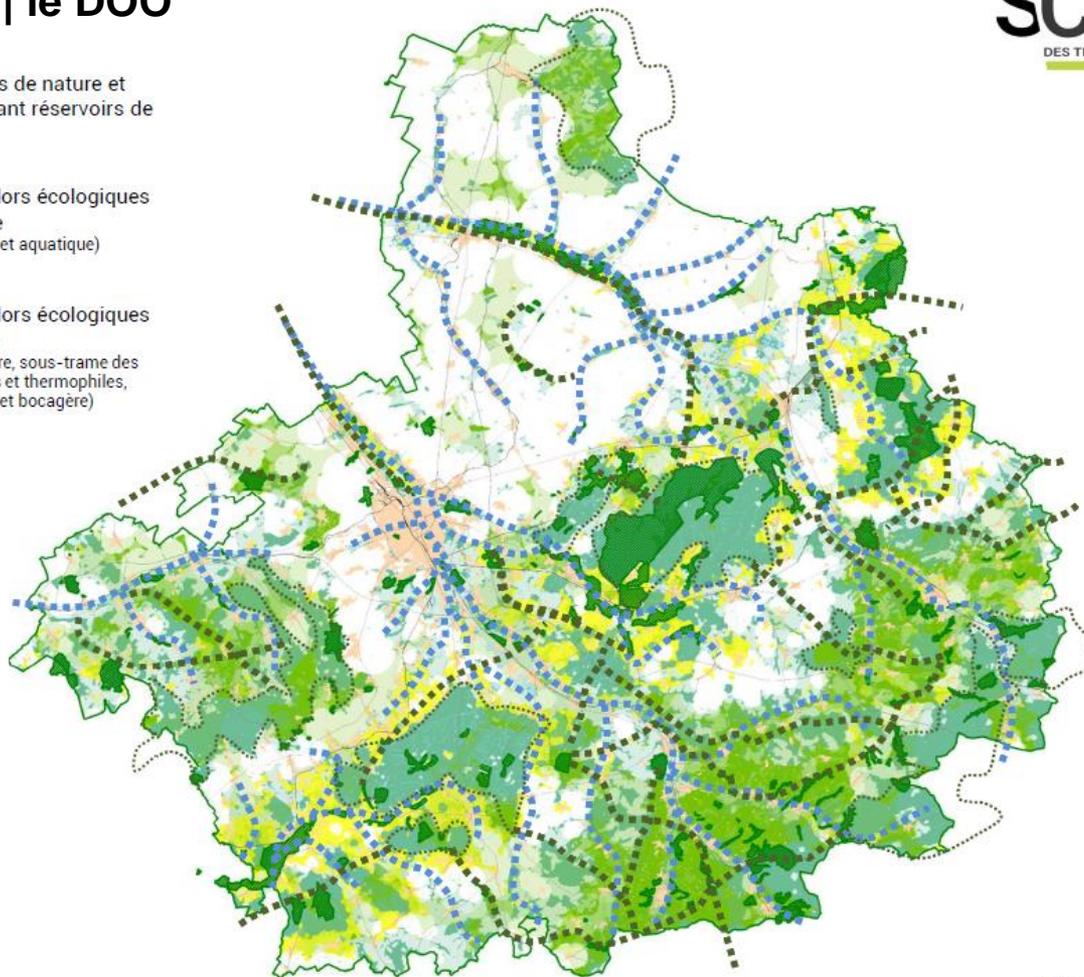
-  Sous-trame Milieux semi-ouverts et thermophiles Dilatation érosion 200 mètres
-  Sous-trame Milieux semi-ouverts et thermophiles Dilatation érosion 500 mètres
-  Sous-trame Milieux semi-ouverts et thermophiles Dilatation érosion 1000 mètres
-  Sous-trame Milieux semi-ouverts et thermophiles Dilatation érosion 2000 mètres

Sous-trame prairiale et bocagère

-  Sous-trame prairiale et bocagère Dilatation érosion 300 mètres
-  Sous-trame prairiale et bocagère Dilatation érosion 500 mètres

Sous-trame Forestière

-  Sous-trame Forestière Dilatation érosion 100 mètres
-  Sous-trame Forestière Dilatation érosion 700 mètres



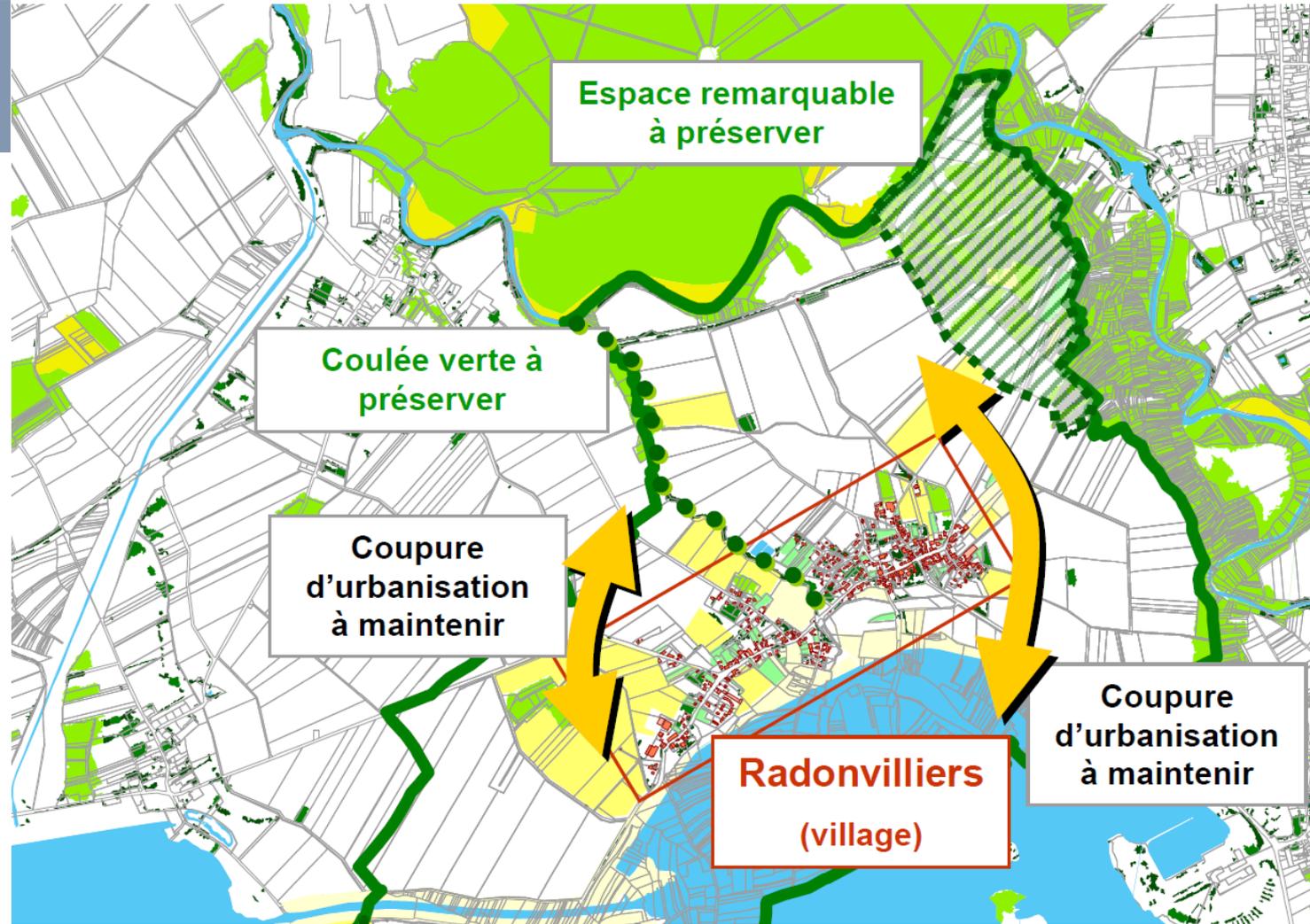
« Le travail important sur la trame verte et bleue mené par le syndicat en 2013 et 2015, capitalisé dans le présent SCoT, concoure à la prévention du risque inondation en préservant les continuités écologiques liées aux couloirs de vallées et en identifiant finement les réservoirs de biodiversité pouvant jouer le rôle de zones tampon et expansion des crues. »

le SCoT | Le DOO

SCoT DES TERRITOIRES DE L'AUBE

RADONVILLIERS

- Prairie temporaire
- Prairie permanente
- Zone humide
- Haie
- Forêt fermée de feuillus
- Forêt fermée mixte
- Bois
- Lande ligneuse



le SCoT | Le DOO

Le SCoT identifie **des coupures d'urbanisation** qu'il convient de maintenir pour préserver les identités communales. Il s'agit d'espaces non bâtis, cultivés ou non, permettant d'assurer une transition agricole, naturelle, paysagère et/ou environnementale entre deux unités bâties ou en amont d'une unité bâtie.

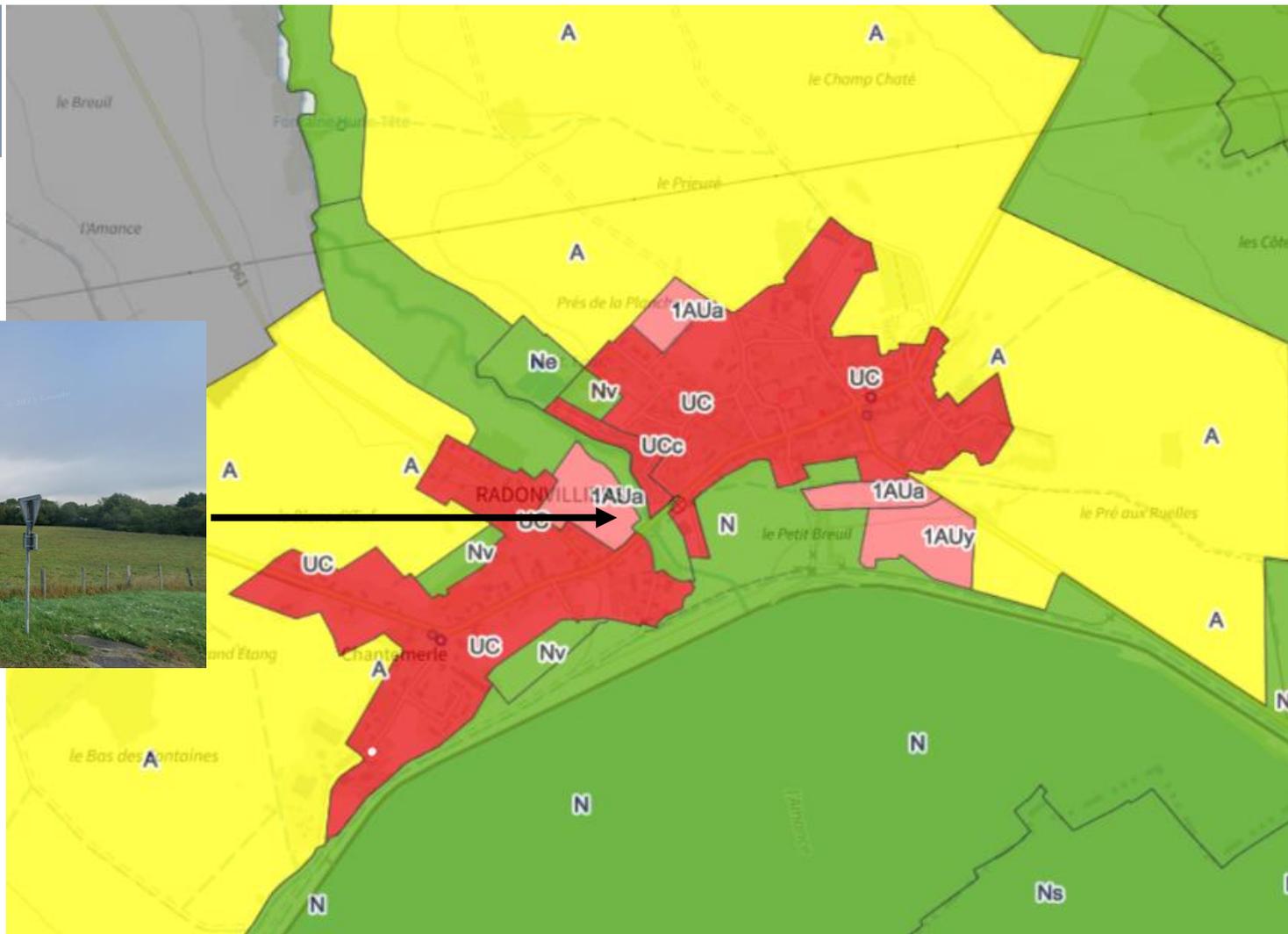
« **Les plans locaux d'urbanisme** doivent prévoir des espaces naturels présentant le caractère d'une coupure d'urbanisation.

Le SCoT localise **des coulées vertes à préserver**, qui sont identifiées de manière complémentaire et volontaire aux espaces remarquables. Il s'agit de continuités végétales existantes ou à renforcer, dans la traversée ou en ceinture des villages et des hameaux, et qui présentent un intérêt principalement paysager, identitaire ou écologique.

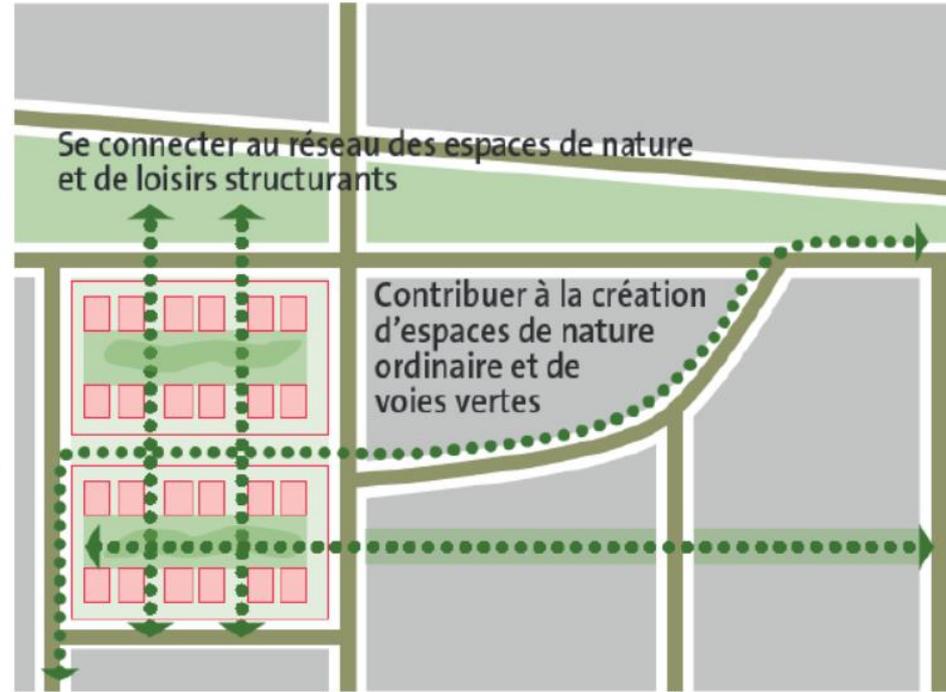
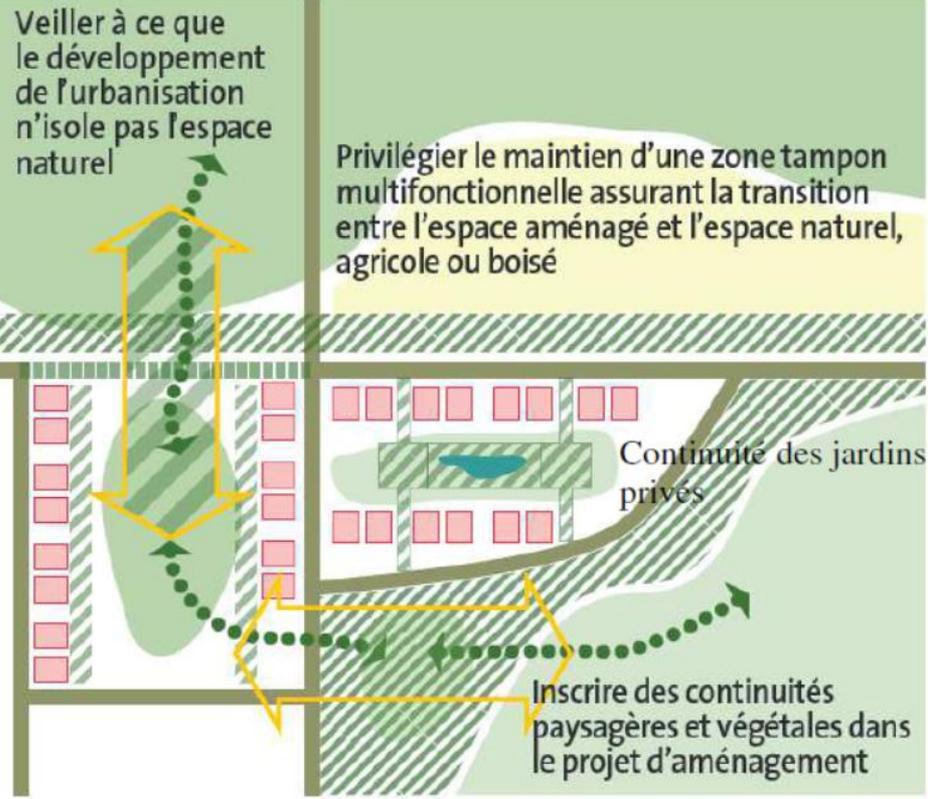
Le SCoT demande aux documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux de prendre en compte ces coulées vertes. Peuvent être envisagés par exemple : un classement au titre des espaces boisés classés, une identification en tant qu'éléments de paysage, un principe d'espace vert dans les orientations d'aménagement et de programmation des zones à urbaniser... »

le PLU | le zonage

PLU Radonvilliers
Approuvé le
10/07/2020



PLU métropolitain Orléans Métropole
OAP trame verte et bleue



- > liaisons et voies vertes
- □ □ □ opération nouvelle
- ↔ continuité paysagère et écologique

Source : AUAO - 2018
DOO du SCot OM

- espace naturel ou forestier
- espace agricole
- espace urbanisé
- voie de desserte
- espace de nature inscrit dans la trame verte
- ▨ zone tampon multifonctionnelle

Fig.5 - Exemples de création des continuités vertes en milieu urbain

PLU métropolitain Orléans Métropole
OAP trame verte et bleue

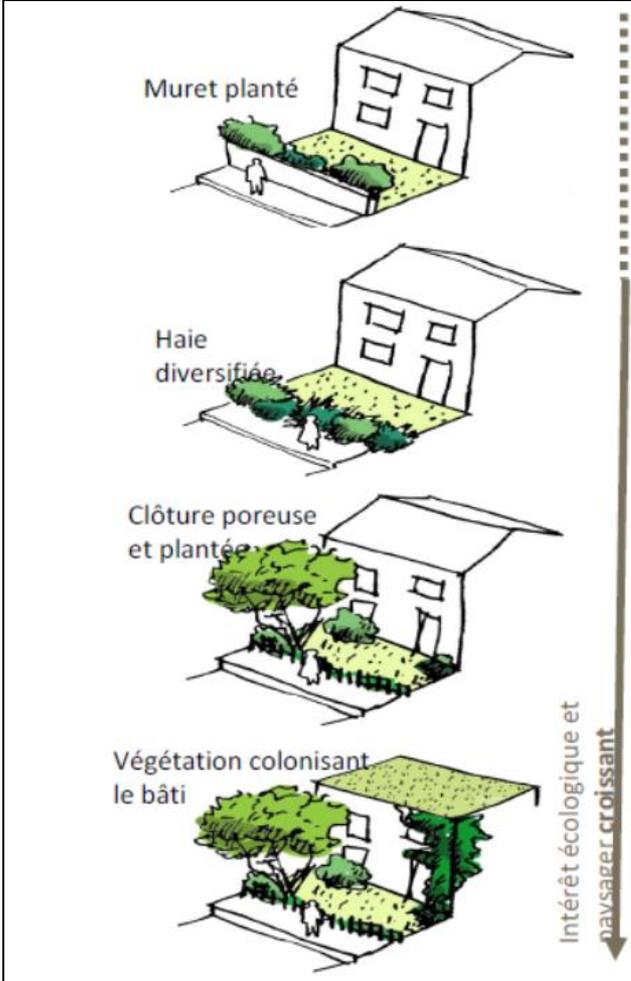
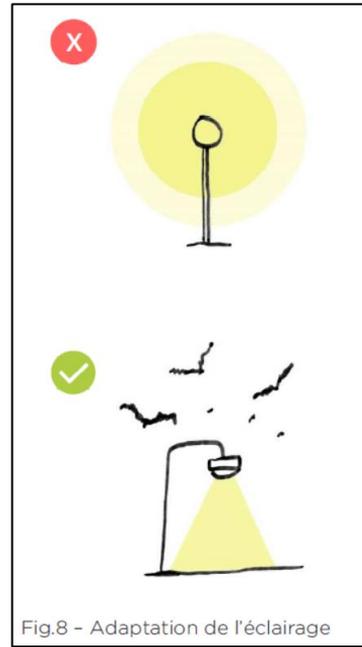
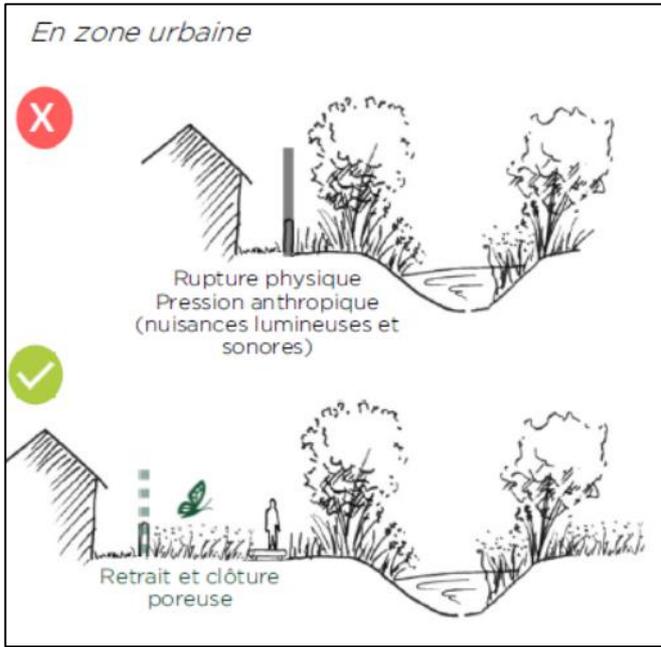
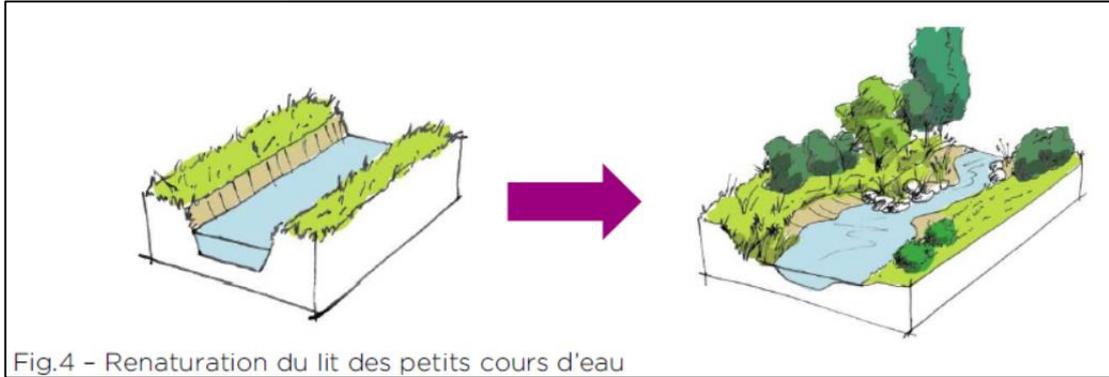
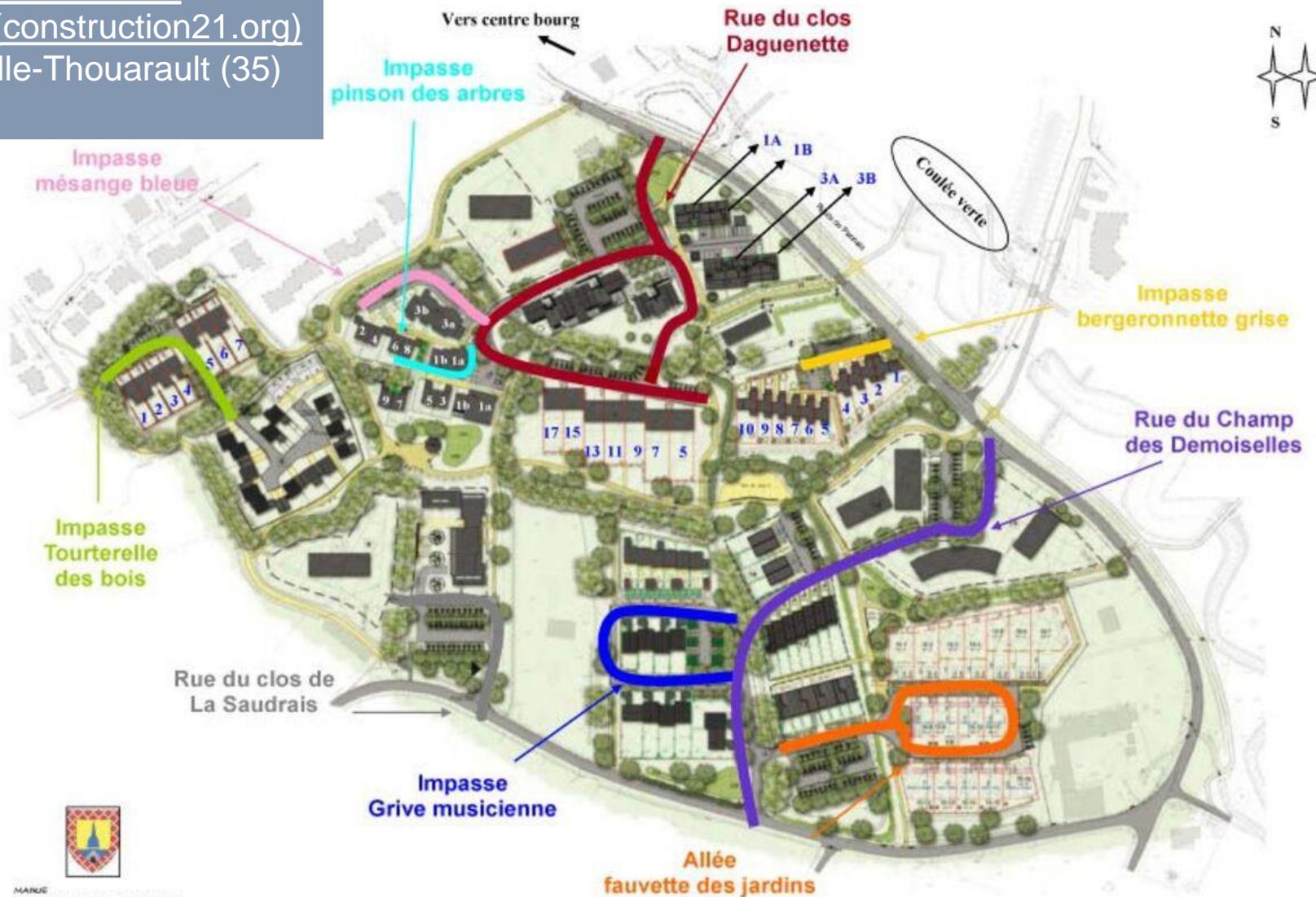


Fig. 7 - Interfaces entre espaces publics et privés



ZAC de la Niche aux Oiseaux (construction21.org)
La Chapelle-Thouarault (35)
6 min



ZAC de la Niche aux Oiseaux (construction21.org) La Chapelle-Thouarault (35)

Les enjeux

- Créer une nouvelle offre d'habitat capable de renforcer la cohérence du centre-bourg.
 - Valoriser le paysage en insérant les programmes de logements au sein de "chambres bocagères" et en préservant des perspectives sur la campagne.
 - Aménager des cheminements doux intégrés à la trame verte et connectés à la coulée verte reliant le centre-bourg et à une nouvelle coulée verte traversant le quartier d'est en ouest.
 - Développer des espaces de convivialité (jardins et aires de jeux) et des cheminements pour piétons et vélos.
 - Sensibiliser les habitants de la commune et du quartier au développement durable et à la biodiversité, via le label Ecoquartier et le partenariat avec la LPO.
- Nouveau quartier érigé en totale harmonie avec l'écrin de nature qui l'accueille, à 5 minutes à pied du centre-bourg, la Niche aux Oiseaux repose sur un projet d'aménagement écologique. Vallon naturel, le site possède un paysage d'exception : des haies de chênes qui délimitent les différents secteurs du nouveau quartier,, une vue panoramique au sud vers la campagne et la vallée de la Vaunoise, des chemins creux inscrits dans des circuits pédestres...



Quelle prise en compte et traduction concrète de la trame verte et bleue dans l'aménagement de nos bourgs ? QUELLES ACTIONS ?

Collectivités	Habitant-es / Associations
IDENTIFIER / CRÉER les trames écologiques dans les documents d'urbanisme et de planification territoriale (PLUI / SCOT / OAP des PLUI...).	IDENTIFIER LES POTENTIELS DE BIODIVERSITÉ : inventaires, sciences participatives, ateliers citoyens
Mettre en adéquation le droit de l'urbanisme avec les objectifs de biodiversité (préservation des zones refuges : bosquets, murets, plans d'eau).	Mise en place de ruches, souches pour les insectes, nichoirs...
Mettre en place des actions de sensibilisation de la population.	Proposer des actions de sensibilisation.
Mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces publics.	Pratiquer le jardinage au naturel (zéro pesticide). Respecter le calendrier des tontes, tailles pendant les périodes de reproduction.
Mettre en place une politique de végétalisation et de fleurissement (espaces publics, permis de végétaliser - façades, pieds de murs...).	Fleurir et végétaliser les pieds de murs et de façades, avec des végétaux « robustes » (graminées, vivaces rustiques, plantes grimpantes...).
Mettre en place l'extinction des éclairages publics.	Régler les éclairages de jardins afin d'éviter trop de luminosité (pleine nuit).

Fiche conseil du CAUE : [Le climat change, votre jardin aussi !](#)

mon jardin demain
Représentation non
exhaustive

- ① PAS DE SOL NU
AU JARDIN
- ② DÉSIMPÉRMÉABILISER
DÉMINÉRALISER
- ③ DIVERSIFIER
LES STRATES
LES ESPÈCES
- ④ PLANTER LOCAL
- ⑤ PRÉSERVER LA
RESSOURCE EN EAU
- ⑥ CONTRIBUER À
LA BIODIVERSITÉ
AU-DELÀ DU JARDIN





Informations sur le site internet dédié : www.biodiversite-en-actions.fr

Évènement de clôture de l'initiative en février 2024.

Retours sur les différentes actions : fleurissement participatif, cycle des ambassadeurs, rando-bio et biodiv' pratique.

Au programme de la soirée : rando-bio, témoignages d'acteurs impliqués et projection de courts-métrages sur la biodiversité dans les villes et villages.